



ORDRE DU JOUR
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
DU 1 FÉVRIER 2022 – 19 h

AGENDA
ORDINARY SITTING OF COUNCIL
FEBRUARY 1, 2022 – 7:00 P.M.

OUVERTURE / OPENING

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**
- 2) **RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT**
- 3) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**
- 4) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2022 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE ORDINARY SITTING HELD JANUARY 11, 2022**
- 5) **DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS**
 - a) Liste des comptes payés du 9 décembre 2021 au 10 janvier 2022 au montant de 1 508 070,69 \$ / List of accounts paid from December 9, 2021, to January 10, 2022, in the amount of \$1,508,070.69
 - b) Amendements budgétaires mensuels – Décembre 2021 / December 2021 monthly budget amendments
 - c) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme et du développement durable du 8 décembre 2022 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.204 / Tabling of the December 8, 2022 minutes of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204
 - d) Dépôt de la mise à jour du Plan d'action en développement durable (2018-2021) / Tabling of the update of the Sustainable Development Action Plan (2018-2021)
- 6) **SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES**
 - 6.1) **RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**
 - 6.2) **CONTRATS / CONTRACTS**
 - 6.3) **AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**
 - 6.4) **SUBVENTIONS / GRANTS**
 - 6.5) **MANDATS / MANDATES**
 - 6.6) **DIVERS / VARIOUS**
 - 6.7) **RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES**
 - a) Permanence de Madame Mélissa Chabot au poste d'agente en environnement et en développement durable / Permanency of Mrs. Mélissa Chabot as Environment and Sustainable Development Officer
 - b) Permanence de Monsieur Kevin Allaire au poste d'opérateur-chauffeur classe B / Permanency of Mr. Kevin Allaire as class B Operator-driver

- 7) **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**
- 7.1) **DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**
- 7.2) **PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS**
- 7.3) **AVANT-PROJETS DE LOTISSEMENT / PRELIMINARY SUBDIVISION PROPOSALS**
- a) Avant-projet de lotissement – Division du lot 5 733 683 en deux lots – 3, chemin Winnisic – District électoral 5 / Preliminary subdivision proposal – Dividing lot 5 733 683 into two lots - 3 chemin Winnisic - Electoral district 5
- 7.4) **RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**
- 7.5) **DIVERS / VARIOUS**
- a) Projets 2022 présentés au Fonds Vert / 2022 projects presented to the Green Fund
- 8) **TRAVAUX PUBLICS / PUBLIC WORKS**
- 9) **LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE**
- a) Nomination du sentier qui passe sur le terrain de l'église St Mary Magdalene / Naming of the trail through the grounds of St Mary Magdalene's Church
- 10) **SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**
- 11) **LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING**

Session ordinaire du 1 février 2022 / February 1, 2022, ordinary sitting

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller _____ ,
appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que l'ordre du
jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

Session ordinaire du 1 février 2022 / February 1, 2022, ordinary sitting

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller _____ ,
appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le procès-
verbal de la session ordinaire du 11 janvier 2022 soit et est par la présente
adopté.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 11 janvier 2022 à 19 h exceptionnellement et uniquement par vidéoconférence en raison de la pandémie de la COVID-19, et en vertu de l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des services sociaux.

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Cybèle Wilson, Rita Jain et Kimberly Chan, les conseillers Enrico Valente, Dominic Labrie et Christopher Blais sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS Me John-David McFaul, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Me Sheena Ngalle Miano, Responsable au greffe.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ 41 minutes.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

01-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02-22

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que les procès-verbaux de la session ordinaire du 7 décembre 2021 et des sessions extraordinaires du 21 décembre 2021 soient et sont par la présente adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 11 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2021 AU MONTANT DE 1 460 969,88 \$

DÉPÔT DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES MENSUELS – NOVEMBRE 2021

DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 8 SEPTEMBRE ET 6 OCTOBRE 2021 ET QUE CES DOCUMENTS SOIENT CONSERVÉS AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.204

03-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1232-21 – RÈGLEMENT POUR ÉDICTER LES NORMES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHELSEA – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* oblige, en outre, les municipalités locales à adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus, lequel doit être révisé après chaque élection générale;

ATTENDU QUE ladite Loi prévoit que les règles énoncées dans le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux doivent concerner, notamment, les conflits d'intérêts, le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites, les dons et autres avantages, l'utilisation des ressources de la Municipalité ainsi que l'après-mandat;

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire et d'intérêt public de se conformer aux demandes du Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à une session régulière du conseil municipal le 7 décembre 2021, et que le projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Enrico Valente, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le « Règlement numéro 1232-21 – Règlement pour édicter les normes applicables aux membres du conseil municipal de Chelsea – code d'éthique et de déontologie en matière municipale » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

04-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1236-21 – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE BÂTIMENTS, DE VOIRIE ET D'INFRASTRUCTURES AINSI QUE L'ACQUISITION DE VÉHICULES

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'effectuer un emprunt pour le financement des travaux de bâtiments, de voirie et d'infrastructures ainsi que l'acquisition de véhicules prévus au plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté et déposé lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 21 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le « Règlement numéro 1236-21 – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt nécessaire à la réalisation de travaux de bâtiments, de voirie et d'infrastructures ainsi que l'acquisition de véhicules » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1237-21 – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES ET UN EMPRUNT POUR FINANCER LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR 2022

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'effectuer un emprunt pour le financement des divers services professionnels pour l'année 2022, prévus au plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté et déposé lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 21 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le « Règlement numéro 1237-21 – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses et un emprunt pour financer les services professionnels pour 2022 » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

06-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1238-21 – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX POUR LE DÉPLACEMENT DES UTILITÉS PUBLIQUES SUR LE CHEMIN DU LAC-MEECH

ATTENDU QUE les travaux de réfection sur le chemin du Lac-Meech ont débutés en 2021;

ATTENDU QUE des poteaux d'utilités publiques se retrouvent dans l'emprise de la chaussée du chemin du Lac-Meech et que ceux-ci doivent être déplacés afin de réaliser les travaux;

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'effectuer un emprunt pour le financement des travaux nécessaires pour le déplacement des poteaux d'utilités publiques sur le chemin du Lac-Meech;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté et déposé lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 21 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Règlement numéro 1238-21 – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt nécessaire à la réalisation des travaux pour le déplacement des utilités publiques sur le chemin du Lac-Meech » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1225-21 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif d'urbanisme et développement durable;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que le « Règlement numéro 1225-21 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable » soit et est par la présente adopté.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

07-22 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1226-21 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le « Règlement numéro 1226-21 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1227-21 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le « Règlement numéro 1227-21 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire » soit et est par la présente adopté.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

09-22 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1228-21 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT, LA DURABILITÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques, en remplacement du comité consultatif des ressources naturelles;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le « Règlement numéro 1228-21 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

La conseillère Rita Jain propose des modifications au texte du règlement et demande le vote :

POUR :	CONTRE :
– Rita Jain	– Enrico Valente
– Dominic Labrie	– Kimberly Chan
– Cybèle Wilson	– Christopher Blais
	– Pierre Guénard

LA MODIFICATION EST REJETÉE À LA MAJORITÉ

La conseillère Rita Jain propose de nouvelles modifications au texte du règlement et demande le vote :

POUR :	CONTRE :
– Rita Jain	– Cybèle Wilson
– Dominic Labrie	– Enrico Valente
	– Kimberly Chan
	– Christopher Blais

LA MODIFICATION EST REJETÉE À LA MAJORITÉ

LA RÉOLUTION ORIGINALE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

* Le conseiller Enrico Valente quitte son siège, il est 20 h 28.

11-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1229-21 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des finances et suivi budgétaire;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le « Règlement numéro 1229-21 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des finances et suivi budgétaire » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1231-21 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES COMMUNICATIONS

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des communications;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Règlement numéro 1231-21 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des communications » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

13-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1197-21 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ SUR LA MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre en place et établir la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité sur la mobilité active et durable;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le « Règlement numéro 1197-21 – Règlement concernant l'établissement du comité sur la mobilité active et durable » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 22-RM-04 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT LE MAINTIEN DE LA PAIX PUBLIQUE ET DU BON ORDRE DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

La conseillère / le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, le règlement portant le numéro 22-RM-04 intitulé « Règlement concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre dans les limites de la Municipalité de Chelsea » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de mettre à jour le règlement en vue de préserver et maintenir la paix, l'ordre et la propreté sur son territoire.

Cybèle Wilson

14-22

OCTROI DU CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS D'AUDIT EXTERNE POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021, 2022 ET 2023

ATTENDU QUE la Municipalité désire obtenir les services professionnels d'audit externe pour les années financières se terminant le 31 décembre 2021, 2022 et 2023;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

14-22 (suite)

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) firmes pour ces services professionnels d'audit externe;

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 23 décembre 2021 :

SOUSSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)
Lacroix et associés inc.	51 508,80 \$
Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l.	86 806,13 \$

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme Lacroix et associés inc. est conforme et recommandée par le Service des finances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil octroie le contrat pour des services professionnels d'audit externe pour les années financières se terminant le 31 décembre 2021, 2022 et 2023 au montant de 51 508,80 \$, incluant les taxes, à la firme Lacroix et associés inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-413 (Honoraires professionnels – Comptabilité et vérification).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15-22

OCTROI DU CONTRAT POUR LA LOCATION ET L'ENTRETIEN D'UNE IMPRIMANTE

ATTENDU QUE l'imprimante du Service des finances sera transférée dans les nouveaux locaux du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à une demande de prix auprès de la compagnie Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd. pour le contrat de location et d'entretien d'une imprimante pour une période de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE la compagnie Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd. a soumis le prix suivant :

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

15-22 (suite)

SOUSSIONNAIRES	Coût location annuel 2022-2023 (taxes incluses)	Coût entretien annuel 2022-2023 (taxes incluses)	TOTAL ANNUEL 2022-2023 (taxes incluses)
Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd.	2 423,67 \$	1 683,81 \$	4 107,48 \$

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE l'octroi du contrat se fera selon le coût annuel de location et d'entretien pour 2022-2023;

ATTENDU QUE le prix soumis par Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd. est conforme et recommandée par le Service des finances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil octroie le contrat de location et d'entretien d'une imprimante pour une période de cinq (5) ans, au montant annuel de 4 107,48 \$, incluant les taxes, pour 2022-23 à Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires suivants :

- 02-130-00-517 (Location / Ameublement et équipement bureau) pour le contrat de location.
- 02-130-00-527 (Entretien et réparation / Ameublement et équipement bureau) pour le contrat d'entretien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-22

DEMANDE DE SUBVENTION – INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a soumis une demande d'aide financière relativement à une subvention à l'organisme Fondations communautaires du Canada dans le cadre du programme de l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé pour le projet du Sentier Ruisseau Chelsea;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea souhaite conclure une entente de subvention d'un montant de 20 000,00 \$ avec l'organisme Fondations communautaires du Canada pour la réalisation de ce projet;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

16-22 (suite)

ATTENDU QU'UNE résolution doit être entérinée par le conseil municipal afin d'autoriser la Municipalité de Chelsea à présenter une demande d'autorisation auprès du Gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil approuve le projet d'accord de subvention avec l'organisme Fondations communautaires du Canada dans le cadre du programme de l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé pour la réalisation du projet du Sentier du Ruisseau Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité demande l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord et que le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-22

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CIEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME « FONDS ÉTUDIANTS SOLIDARITÉ TRAVAIL DU QUÉBEC II » POUR UN(E) COORDONNATEUR(E) DE GROUPE EN 2022

ATTENDU QUE le conseil municipal a approuvé la poursuite du projet éducatif et de développement de la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) saisonnière dans le cadre de l'année fiscale 2022;

ATTENDU QUE le Regroupement québécois pour la coopération du travail (RQCT) peut subventionner le salaire d'un(e) coordonnateur(trice) de groupe dans le cadre de la CIEC par l'intermédiaire de son programme « Fonds étudiant solidarité travail du Québec II »;

ATTENDU QU'IL est opportun de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme « Fonds étudiant solidarité travail du Québec II » pour 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité par l'intermédiaire du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, désire présenter une demande de subvention couvrant le salaire d'un(e) agent(e) de groupe provenant du milieu collégial ou universitaire avec un maximum de 35 heures de travail par semaine pendant 12 semaines;

ATTENDU QUE le budget accordé au Service des loisirs, du sport de la culture et de la vie communautaire pour ce projet sera respecté;

ATTENDU QUE la période de présentation des demandes pour le programme du projet CIEC est du 10 janvier au 28 février 2022 et qu'une copie de l'adoption de la présente résolution doit parvenir au RQCT de manière rétroactive afin d'être traitée dans les plus brefs délais;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

17-22 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil appuie la demande de subvention dans le cadre programme « Fonds étudiant solidarité travail du Québec II », visant à couvrir le salaire d'un(e) coordonnateur(trice) de groupe de la CIEC.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 01-381-71-001 (Transfert Québec - Activités récréatives).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-22

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « EMPLOI D'ÉTÉ CANADA » POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR(TRICE) DE GROUPE POUR LA CIEC EN 2022

ATTENDU QUE le conseil municipal a approuvé la continuité du projet de la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) dans le cadre de l'année fiscale 2022;

ATTENDU QUE le ministère de l'Emploi et du Développement social Canada peut subventionner une partie du salaire d'un(e) coordonnateur(trice) de groupe dans le cadre de la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) par l'intermédiaire de son programme « Emplois d'été Canada » (EÉC);

ATTENDU QU'IL est opportun de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme « Fonds étudiant solidarité travail du Québec II » pour 2022;

ATTENDU QUE la période de présentation des demandes pour le programme EÉC 2022 se déroulera du 20 décembre 2021 au 4 février 2022 et qu'une résolution entérinée par le conseil municipal doit accompagner cette demande rétroactivement;

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire désire présenter une demande pour couvrir le salaire d'un(e) coordonnateur(trice) de groupe pour un horaire de travail de 35h par semaine pour un total de 12 semaines;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea s'engage, par l'entremise de son représentant, à défrayer tous les coûts supplémentaires en sus de la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans le cas où l'initiative mentionnée ci-haut soit subventionnée;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

18-22 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le conseil appuie la demande de subvention dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada » pour un poste de coordonnateur(trice) de groupe pour la CIEC et accepte les termes associés avec la demande de subvention pour la saison 2022.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 01-381-71-030 (Transfert Canada -Activités récréatives).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-22

MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE CONSTRUCTION, DE NON-CONSTRUCTION, D'EMPIÈTEMENT, DE DÉBOISEMENT, DE PASSAGE ET DE DRAINAGE – 3, CHEMIN WRIGHT

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir une servitude permanente sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 636 383 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau situé au 3, chemin Wright, Chelsea Québec, J9B 1M2;

ATTENDU QUE ladite servitude sera une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot 2 636 383 du cadastre du Québec au bénéfice de la Municipalité;

ATTENDU QUE les travaux consistent à la mise en place et l'entretien futur d'un fossé et que la servitude requise serait de 1 m de large par 30 m le long de la ligne de propriété;

ATTENDU QU'UNE remise en état des lieux, si requise, sera effectuée à la fin des travaux et à la suite des entretiens futurs aux frais de la Municipalité;

ATTENDU QUE cette servitude est consentie gratuitement et sans conditions;

ATTENDU QUE le paiement des frais d'honoraires associés à la préparation de la description technique et de la préparation d'un acte officiel d'une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sera à la charge de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que la Municipalité procède à l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot 2 636 383 au cadastre du Québec identifié comme étant le 3, chemin Wright au bénéfice de la Municipalité.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

19-22 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil mandate Me Megan Throop, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les frais professionnels et tous autres frais inhérents à cette demande seront à la charge de la Municipalité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-22

MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE CONSTRUCTION, DE NON-CONSTRUCTION, D'EMPIÈTEMENT, DE DÉBOISEMENT, DE PASSAGE ET DE DRAINAGE – 7, CHEMIN DE LA VALLÉE

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir une servitude permanente sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 636 380 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau situé au 7, chemin de la Vallée, Chelsea Québec, J9B 1M3;

ATTENDU QUE ladite servitude sera une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot identifié comme étant le lot 2 636 380 au bénéfice de la Municipalité;

ATTENDU QUE les travaux consistent à la mise en place et l'entretien futur d'un fossé et que la servitude requise serait de 1 m de large par 83 m le long de la ligne de propriété;

ATTENDU QU'UNE remise en état des lieux, si requise, sera effectuée à la fin des travaux et à la suite des entretiens futurs aux frais de la Municipalité;

ATTENDU QUE cette servitude est consentie gratuitement et sans conditions;

ATTENDU QUE le paiement des frais d'honoraires associés à la préparation de la description technique et de la préparation d'un acte officiel d'une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sera à la charge de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que la Municipalité procède à l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot 2 636 380 au cadastre du Québec identifié comme étant le 7, chemin de la Vallée au bénéfice de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil mandate Me Megan Throop, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

20-22 (suite)

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les frais professionnels et tous autres frais inhérents à cette demande seront à la charge de la Municipalité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-22

MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE CONSTRUCTION, DE NON-CONSTRUCTION, D'EMPIÈTEMENT, DE DÉBOISEMENT, DE PASSAGE ET DE DRAINAGE – 11, CHEMIN DE LA VALLÉE

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir une servitude permanente sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 636 379 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau situé au 11, chemin de la Vallée, Chelsea Québec, J9B 1M3;

ATTENDU QUE ladite servitude sera une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot identifié comme étant le lot 2 636 379 du cadastre du Québec au bénéfice de la Municipalité;

ATTENDU QUE les travaux consistent à la mise en place et l'entretien futur d'un fossé et que la servitude requise serait de 5 m de large par 83 m le long de la ligne de propriété et que l'accès pour les entretiens se ferait à partir de ce lot;

ATTENDU QU'UNE remise en état des lieux, si requise, sera effectuée à la fin des travaux et à la suite des entretiens futurs aux frais de la Municipalité;

ATTENDU QUE cette servitude est consentie gratuitement et sans conditions;

ATTENDU QUE le paiement des frais d'honoraires associés à la préparation de la description technique et de la préparation d'un acte officiel d'une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sera à la charge de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que la Municipalité procède à l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot 2 636 379 au cadastre du Québec identifié comme étant le 11, chemin de la Vallée au bénéfice de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil mandate Me Megan Throop, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

21-22 (suite)

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les frais professionnels et tous autres frais inhérents à cette demande seront à la charge de la Municipalité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-22

MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE CONSTRUCTION, DE NON-CONSTRUCTION, D'EMPIÈTEMENT, DE DÉBOISEMENT, DE PASSAGE ET DE DRAINAGE – LOT 2 636 141, CHEMIN WRIGHT

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir une servitude permanente sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 636 141 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau, situé en bordure du chemin Wright;

ATTENDU QUE ladite servitude sera une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot identifié comme étant le lot 2 636 141 du cadastre du Québec au bénéfice de la Municipalité;

ATTENDU QUE les travaux consistent à la mise en place et l'entretien futur d'un fossé et que la servitude requise serait de 4 m de large par 100 m le long de la ligne de propriété;

ATTENDU QU'UNE remise en état des lieux, si requise, sera effectuée à la fin des travaux et à la suite des entretiens futurs aux frais de la Municipalité;

ATTENDU QUE cette servitude est consentie gratuitement et sans conditions;

ATTENDU QUE le paiement des frais d'honoraires associés à la préparation de la description technique et de la préparation d'un acte officiel d'une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sera à la charge de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que la Municipalité procède à l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot 2 636 141 au cadastre du Québec identifié comme étant en bordure du chemin Wright au bénéfice de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil mandate Me Megan Throop, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

22-22 (suite)

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les frais professionnels et tous autres frais inhérents à cette demande seront à la charge de la Municipalité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-22

MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE CONSTRUCTION, DE NON-CONSTRUCTION, D'EMPIÈTEMENT, DE DÉBOISEMENT, DE PASSAGE ET DE DRAINAGE – 20, CHEMIN PATRICK

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir une servitude permanente sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 636 382 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau situé au 20, chemin Patrick, Chelsea Québec, J9B 1M4;

ATTENDU QUE ladite servitude sera une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot identifié comme étant le lot 2 636 382 du cadastre du Québec au bénéfice de la Municipalité;

ATTENDU QUE les travaux consistent à la mise en place et l'entretien futur d'un fossé et que la servitude requise serait de 5 m de large par 30 m le long de la ligne de propriété;

ATTENDU QU'UNE remise en état des lieux, si requise, sera effectuée à la fin des travaux et à la suite des entretiens futurs aux frais de la Municipalité;

ATTENDU QUE cette servitude est consentie gratuitement et sans conditions;

ATTENDU QUE le paiement des frais d'honoraires associés à la préparation de la description technique et de la préparation d'un acte officiel d'une servitude de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sera à la charge de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que la Municipalité procède à l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage sur le lot 2 636 382 au cadastre du Québec identifié comme étant le 20, chemin Patrick au bénéfice de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil mandate Me Megan Throop, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les frais professionnels et tous autres frais inhérents à cette demande seront à la charge de la Municipalité.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

23-22 (suite)

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-22

DÉCLARATION DE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2022

ATTENDU QUE le thème de l'édition 2022 de la Semaine de l'action bénévole « Le bénévolat est l'empathie en action », confirme le lien étroit entre le bénévolat et l'empathie;

ATTENDU QUE ce lien profondément humain est au cœur de l'amélioration du bien-être des gens et de la résilience des collectivités;

ATTENDU QUE l'empathie est une qualité qui aide les gens à établir des rapports avec les autres et à les sensibiliser à différentes expériences et qu'à partir d'idées et d'actions, elle permet de nouer des liens fondés sur des objectifs et des espoirs communs;

ATTENDU QUE le bénévolat peut nous aider à développer notre empathie et à voir le monde à travers les yeux de quelqu'un d'autre, permet à des gens de différents milieux et aux expériences variées de se rapprocher et élargit notre vision tout en nous aidant à renforcer notre capacité à travailler ensemble et à contribuer à une collectivité dynamique et inclusive;

ATTENDU QUE les bénévoles créent des collectivités bienveillantes, collaboratives et empathiques;

ATTENDU QU'AU cours de la Semaine de l'action bénévole 2022, nous célébrerons les contributions des millions de bénévoles canadiens, plus particulièrement leurs actions, leur compréhension et leur souci réel pour le monde qui les entoure;

ATTENDU QU'EN mettant l'empathie en action, le bénévolat permet d'édifier des collectivités où les gens sont plus heureux, en meilleure santé et plus accueillants, ce qui contribue à créer un Canada plus fort et plus rapproché;

ATTENDU QUE Bénévoles Canada a mis en place un programme de recherche appliquée qui contribue directement à l'amélioration des pratiques et des politiques visant à renforcer le secteur bénévole et l'engagement des citoyens et qu'il y a lieu d'appuyer les efforts dans la communauté à cet égard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par le conseiller Dominic Labrie, et résolu de proclamer la semaine du 24 au 30 avril 2022 Semaine de l'action bénévole 2022.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

24-22 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-22

ANNULATION TEMPORAIRE DES INTÉRÊTS ET DE LA PÉNALITÉ SUR LES SOLDES IMPAYÉS DES TAXES EXIGIBLES

ATTENDU les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, la Municipalité désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt et de pénalité;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1234-21 – Règlement établissant les taux de taxe foncière et la tarification des divers services pour l'exercice financier 2022 prévoit que le taux d'intérêt annuel est fixé à 18 % et que le taux de pénalité est fixé à 0,05 % par mois complet ou un maximum de 5 % par année sur les soldes impayés des taxes exigibles;

ATTENDU QUE l'article 981 du *Code municipal du Québec* permet au conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 250.1 de *Loi sur la fiscalité municipale*, une municipalité peut décréter qu'elle abroge la pénalité fixée;

ATTENDU QU'IL est de la responsabilité des contribuables d'aviser la Municipalité en cas d'incapacité d'effectuer les paiements de taxes selon les dates d'échéance prévues;

ATTENDU QU'IL est recommandé aux contribuables non affectés par la situation actuelle de continuer leurs paiements aux dates d'échéance prévues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil autorise que les taux d'intérêts et de pénalité sur les soldes impayés des taxes exigibles soient de 0 % par an, du 1^{er} mars au 30 juin 2022 inclusivement.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-22

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES ACTIFS DES COMITÉS MUNICIPAUX

ATTENDU QU'IL y a eu des élections en novembre 2021;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

26-22 (suite)

ATTENDU QUE les comités municipaux sont toujours en fonction à l'heure actuelle;

ATTENDU QUE les mandats des membres de ces comités doivent être maintenus afin d'assurer une saine gestion et la continuité des missions desdits comités;

ATTENDU QU'AFIN de préserver le maintien, la bonne administration et le fonctionnement des comités, il est nécessaire de renouveler les mandats des membres actifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Kimberly Chan, et résolu de renouveler les mandats de tous les membres actifs des comités municipaux qui sont en place depuis moins de six (6) ans, et ce, pour une période de deux (2) années à compter de l'adoption de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

La conseillère Rita Jain propose de modifier le texte pour lire « ... et résolu de renouveler les mandats de tous les membres actifs des comités municipaux qui sont en place depuis **moins de deux (2) ans** ... » et demande le vote :

POUR :

– Rita Jain

CONTRE :

– Cybèle Wilson
– Christopher Blais
– Dominic Labrie
– Kimberly Chan

LA MODIFICATION EST REJETÉE À LA MAJORITÉ

LA RÉOLUTION ORIGINALE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27-22

PERMANENCE DE MONSIEUR LUC GERVAIS AU POSTE D'ADJOINT AU SERVICE DES LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le 6 juillet 2021, par le biais de la résolution numéro 256-21, la Municipalité embauchait Monsieur Luc Gervais;

ATTENDU QUE l'évaluation déposée par le directeur du service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire est favorable et qu'il recommande la permanence de Monsieur Gervais;

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer le statut d'employé permanent à Monsieur Gervais et ce en date du 6 janvier 2022 puisqu'il rencontre les exigences de son poste avec compétence et professionnalisme;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

27-22 (suite)

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Gervais soit confirmé à titre d'employé permanent au poste d'adjoint au service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire et qu'il jouisse de tous les bénéfices consentis aux employés cols blancs de la Municipalité de Chelsea en date du 6 janvier 2022.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28-22

DÉROGATION MINEURE – MARGES LATÉRALE ET AVANT – TERRASSE ET AIRES DE STATIONNEMENT - 15, CHEMIN DE KINGSMERE – DISTRICT ÉLECTORAL 6

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme les lots 2 635 533 et 2 636 757 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 15, chemin de Kingsmere, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser une terrasse construite à 1,84 mètre de la ligne avant de terrain, plutôt que 2 mètres, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE la demande vise aussi à régulariser une aire de stationnement située à 0 m de la ligne avant de terrain, plutôt que 2 m et une deuxième aire de stationnement située à 0 m des lignes latérale et avant de terrain, plutôt que 1,5 m et 2 m respectivement;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 décembre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 décembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur les lots 2 635 533 et 2 636 757 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 15, chemin de Kingsmere, afin de régulariser une terrasse construite à 1,84 mètre de la ligne avant de terrain, plutôt que 2 mètres, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

28-22 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde la demande de dérogation mineure visant à régulariser une aire de stationnement située à 0 m de la ligne avant de terrain, plutôt que 2 m et une deuxième aire de stationnement située à 0 m des lignes latérale et avant de terrain, plutôt que 1,5 m et 2 m respectivement.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29-22

DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE D'UNE ENTRÉE CHARRETIÈRE ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT – 33, CHEMIN EMILY-CARR – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 171 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 33, chemin Emily-Carr, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser une entrée charretière et une aire de stationnement localisée à 0 m de la ligne latérale de terrain, plutôt que 1,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 décembre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 décembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 164 171 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 33, chemin Emily-Carr, afin de régulariser une entrée charretière et une aire de stationnement localisée à 0 m de la ligne latérale de terrain, plutôt que 1,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05, conditionnellement à ce que le gravier situé entre le garage et la ligne latérale soit retiré et remplacé par de la verdure.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

30-22

DÉROGATION MINEURE – HAUTEUR D'UN GARAGE – 52, CHEMIN LILSAM – DISTRICT ÉLECTORAL 3

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 030 020 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 52, chemin Lilsam, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser la construction d'un garage ayant une hauteur maximale de 6,85 mètres, plutôt que 6,5 mètres, tel que requis au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 décembre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 décembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 3 030 020 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 52, chemin Lilsam, afin d'autoriser la construction d'un garage ayant une hauteur maximale de 6,85 mètres, plutôt que 6,5 mètres, tel que requis au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

31-22

DÉROGATION MINEURE – FRONTAGE D'UN LOT – 35, CHEMIN MILL – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 454 508 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 35, chemin Mill, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre un lot ayant un frontage de 10 mètres, au lieu de 30 mètres, tel que requis au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 décembre 2021;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

31-22 (suite)

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 décembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 454 508 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 35, chemin Mill, afin d'autoriser un lot ayant un frontage de 10 mètres, au lieu de 30 mètres, tel que requis au règlement de lotissement numéro 637-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Le conseiller Dominic Labrie demande le vote :

POUR :	CONTRE :
– Cybèle Wilson	– Dominic Labrie
– Kimberly Chan	
– Christopher Blais	
– Rita Jain	

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

32-22

DÉROGATION MINEURE – DISTANCE ENTRE UNE GALERIE ET SES MARCHES ET L'EMPRISE DE LA ROUTE 105 – 664, ROUTE 105 – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 636 106 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 664, route 105, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une distance de 4,1 mètres entre une galerie et ses marches et l'emprise de la route 105, au lieu de 10 mètres tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors de réunions ordinaires les 6 octobre et 8 décembre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 décembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

32-22 (suite)

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 636 106 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 664, route 105, afin de permettre une distance de 4,1 mètres entre une galerie et ses marches et l'emprise de la route 105, au lieu de 10 mètres tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Le conseiller Dominic Labrie demande le vote :

POUR :

- Cybèle Wilson

CONTRE :

- Christopher Blais
- Dominic Labrie
- Rita Jain
- Kimberly Chan

REJETÉE À LA MAJORITÉ

33-22

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE – 80, CHEMIN DE LAMOILLE – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 289 478 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 80, chemin de Lamoille, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE les matériaux utilisés sont les mêmes que l'immeuble existant et qu'une plus grande galerie sera aussi construite;

ATTENDU QUE l'agrandissement proposé de 4,88 m X 4,44 m est assujetti au PIIA du centre-village;

ATTENDU QUE l'architecture de l'agrandissement est similaire aux modèles déjà approuvés et à celle du bâtiment existant et que les matériaux proposés sont les mêmes que pour les autres modèles et le bâtiment existant;

ATTENDU QUE l'agrandissement proposé est conforme au règlement de zonage et au code de construction du Québec;

ATTENDU QUE le projet a reçu l'aval de la Ferme Hendrick;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

33-22 (suite)

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'agrandissement du bâtiment principal situé sur le lot 6 289 478 au cadastre du Québec, connu comme le 80, chemin de Lamoille, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20126;
- aux plans préparés par BluArchitecture et datés du 10 septembre 2021, 8 pages.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

34-22

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE – 54, CHEMIN DE MONTPELIER – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 5 702 150 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 54, chemin de Montpelier, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'agrandissement du bâtiment principal, en l'occurrence une résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE l'agrandissement aura 3,35 m X3,81 m et sera situé à l'emplacement actuel d'une galerie;

ATTENDU QUE l'agrandissement proposé est conforme aux critères du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'agrandissement du bâtiment principal situé sur le lot 5 702 150 au cadastre du Québec, connu comme le 54, chemin de Montpelier, et ce, conformément :

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

34-22 (suite)

- à la demande numéro 2021-20125;
- aux élévations préparées par Louis-Charles Ayotte et datée du 16 novembre 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

35-22

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – RAMPE, GALERIE ET ENSEIGNE – 168, CHEMIN D'OLD CHELSEA – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 635 769 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 168, chemin d'Old Chelsea, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'agrandissement d'une galerie et l'installation d'une rampe pour fauteuils roulants;

ATTENDU QUE la demande de PIIA vise aussi à approuver une enseigne circulaire sur poteau de 1,37 m de diamètre pour le commerce « Bar à vin »;

ATTENDU QUE l'enseigne sera en aluminium avec lettres en acrylique et qu'elle sera installée sur la structure existante;

ATTENDU QUE l'enseigne proposée est conforme aux critères du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour permettre l'agrandissement d'une galerie, l'installation d'une rampe pour fauteuils roulants et l'installation d'une enseigne sur le lot 2 635 769 au cadastre du Québec, connu comme le 168, chemin d'Old Chelsea, conditionnellement à ce qu'un éclairage à col de cygne soit installé (le cas échéant), et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20129;
- aux documents transmis par courriel le 12 novembre 2021;
- aux plans détaillant l'affichage, préparés par Stefan Canuel et datés du 25 novembre 2021, 1 page.

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

35-22 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

36-22

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNE – 457, ROUTE 105 – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 636 008 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 457, route 105, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'installation d'une enseigne sur l'enseigne collective;

ATTENDU QUE les dimensions maximales de l'enseigne en PVC seront de 1,22 m X 1,22 m pour le commerce « Beauregard sur ma nature »;

ATTENDU QUE le fond de l'enseigne est en alupanel recouvert d'une imitation de bois et que les lettres et logo sont en polyuréthane haute densité pour un effet 3D;

ATTENDU QUE l'enseigne proposée est conforme aux critères du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'installation d'une enseigne sur le lot 2 636 008 au cadastre du Québec, connu comme le 457, route 105, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20130;
- aux plans de l'enseigne préparés par Vincent Bélanger de re-bel lettrage et design, datés du 25 novembre 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

37-22

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNE – 513, ROUTE 105 – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 635 987 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 513, route 105, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'installation d'une enseigne;

ATTENDU QUE l'enseigne circulaire pour le commerce « Café Lilly Bean » aura les dimensions maximales de 0,91 m X 0,91 m;

ATTENDU QUE le fond de l'enseigne sera en alupanel et les lettres et logo sont en polyuréthane haute densité pour un effet 3D;

ATTENDU QUE l'enseigne proposée est conforme aux critères du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'installation d'une enseigne sur le lot 2 635 987 au cadastre du Québec, connu comme le 513, route 105, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20131;
- aux plans de l'enseigne préparés par Vincent Bélanger de re-bel lettrage et design, datés du 30 septembre 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

38-22

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE – 31, CHEMIN NORDIK – DISTRICT ELECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 352 393 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin Nordik, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver une résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à ceux déjà approuvés;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

38-22 (suite)

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont les mêmes que ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE la résidence proposée est conforme aux critères du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de ses réunions des 6 octobre et 8 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour la construction d'une résidence sur le lot 3 352 393 au cadastre du Québec, connu comme le 31, chemin Nordik, conditionnellement à ce que la conservation des arbres sur le terrain soit maximisé, afin de préserver l'intégralité de la couverture forestière de la colline lorsque vu du chemin d'Old Chelsea et de l'autoroute de la Gatineau A5, et conformément :

- à la demande numéro 2021-20121;
- aux documents transmis par courriel le 1^{er} septembre 2021, préparés par Bone Structure et datés du 4 juin 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Le conseiller Dominic Labrie demande le vote :

POUR :

- Christopher Blais
- Cybèle Wilson
- Kimberly Chan

CONTRE :

- Dominic Labrie
- Rita Jain

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

39-22

AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT – LOT 3 030 929 AU CADASTRE DU QUÉBEC – CHEMIN DESCARTES – DISTRICT ÉLECTORAL 4

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 030 929 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant située sur le chemin Descartes, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot existant, tel que démontré au plan projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Marie Eve R. Tremblay, dossier 109435, minute 4629, daté du 24 novembre 2021;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

39-22 (suite)

ATTENDU QUE le lotissement proposé a pour but de déterminer la portion du terrain qui sera vendue à un organisme de bienfaisance environnemental, conformément règlement numéro 1212-21 modifiant certaines dispositions du règlement relatif aux permis et certificats numéro 639-05 afin de permettre 5 lots sur un chemin privé lorsque 80% du terrain est vendu à un organisme de bienfaisance environnementale;

ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a pris connaissance du dossier lors de sa session ordinaire le 8 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil approuve le plan d'avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot 3 030 929 existant, conformément aux dispositions de la sous-section 4.2.4 du règlement portant le numéro 639-05 relatif aux permis et certificats, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Marie Eve R. Tremblay, dossier 109435, minute 4629, daté du 24 novembre 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40-22

AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT – LOT 6 348 115 AU CADASTRE DU QUÉBEC – 31, CHEMIN OLD SAWMILL – DISTRICT ÉLECTORAL 4

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 348 115 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin Old Sawmill, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot existant, tel que démontré au plan de cadastre préparé par l'arpenteur-géomètre Hubert Carpentier, dossier 90633, minute 15755, daté du 23 novembre 2021;

ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a pris connaissance du dossier lors de sa session ordinaire le 8 décembre 2021;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

40-22 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil approuve le plan d'avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot 6 348 115 existant, conformément aux dispositions de la sous-section 4.2.4 du règlement portant le numéro 639-05 relatif aux permis et certificats, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Hubert Carpentier, dossier 90633, minute 15755, daté du 23 novembre 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

41-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1222-21 – RÈGLEMENT DE CITATION COMME IMMEUBLE PATRIMONIAL DE L'ANCIENNE ÉGLISE UNIE, SITUÉE AU 8 CHEMIN MILL

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 127 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (LRQ., chapitre P-9.002), une municipalité peut, par règlement de son conseil et après avoir pris l'avis du comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local au patrimoine, citer en tout ou en partie un bien patrimonial situé sur son territoire dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public;

ATTENDU QUE la Loi définit un « immeuble patrimonial » comme étant tout bien immeuble qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique ou technologique, notamment un bâtiment, une structure, un vestige ou un terrain;

ATTENDU QUE le bâtiment fait partie de l'inventaire des lieux de cultes effectué par le conseil du patrimoine religieux du Québec et qu'il figure sur la liste des bâtiments et lieux historiques dans le secteur central annexée au plan d'urbanisme et au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE l'ancienne église unie possède un intérêt patrimonial pour ses valeurs historique et architecturale;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 127 de la *Loi sur le patrimoine culturel*, lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

ATTENDU QUE le conseil considère qu'il est opportun de procéder à cette citation;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

41-22 (suite)

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 octobre 2021 et que le projet de règlement fut présenté, déposé et adopté;

ATTENDU QU'UN avis spécial a été transmis aux propriétaires de l'immeuble le 19 octobre 2021 et que le projet de règlement a été transmis au ministère de la Culture et des Communications le 22 octobre 2021;

ATTENDU QU'UN avis pour la tenue de la séance publique du comité consultatif d'urbanisme a été publié le 24 novembre 2021;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a incité les personnes intéressées à se prononcer lors de la période publique de la séance du comité tenue le 8 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le « Règlement numéro 1222-21 – Règlement de citation comme immeuble patrimonial de l'ancienne église unie, située au 8 chemin Mill », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur le patrimoine culturel*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

42-22

REMERCIEMENTS POUR UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATTENDU QUE Monsieur David Stansen siège à titre de membre votant du comité consultatif de l'urbanisme et du développement durable depuis le 7 avril 2020;

ATTENDU QUE Monsieur Stansen a remis sa démission le 14 décembre dernier dû à un déménagement à l'extérieur du territoire de Chelsea;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le conseil adresse ses sincères remerciements à M. Stansen pour sa précieuse collaboration au sein du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable ainsi que son implication bénévole dans la communauté de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

43-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1211-21 - RÈGLEMENT DÉSIGNANT LES TRONÇONS DES CHEMINS DU RELAIS, DE LA TRAVERSE ET DE LA RANDONNÉE COMME ÉTANT DES CHEMINS DE TYPE « RUE PARTAGÉE »

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea désire implanter un projet de rue partagée au sein du Quartier Meredith impliquant un abaissement de vitesse et une signalisation conforme aux normes du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QU'UNE rue partagée est définie comme étant « tout ou partie d'un chemin public sur lequel la circulation piétonne est priorisée »;

ATTENDU QUE l'article 496.1 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité d'identifier une rue partagée sur tout ou partie de chemin public dont la gestion lui incombe;

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QUE le paragraphe 7 de l'article 295 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité d'interdire l'immobilisation de véhicule routier sur un chemin public;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 août 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le « Règlement numéro 1211-21 - Règlement désignant les tronçons des chemins du Relais, de la Traverse et de la Randonnée comme étant des chemins de type « rue partagée » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

44-22

FÉLICITATIONS À ALEXANDER BIRD, ZACHARY COOMBS, FLYNN McCULLOCH, NIC SYRROS ET CHRIS TARDIF

ATTENDU QU'Alexander Bird, Zachary Coombs, Flynn McCulloch, Nic Syrros et Chris Tardif ont représentés le Canada à la Coupe du monde junior de hockey sur gazon qui s'est déroulée en Inde en novembre 2021;

ATTENDU QUE les 5 athlètes sont des membres dédiés du club de hockey sur gazon Phoenix de Chelsea et contribuent à faire grandir l'intérêt pour ce sport dans la communauté;

SESSION ORDINAIRE – 11 JANVIER 2022

44-22 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu de féliciter Alexander Bird, Zachary Coombs, Flynn McCulloch, Nic Syrros et Chris Tardif pour leur participation à la Coupe du monde junior de hockey sur gazon tenue en Inde en novembre 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

45-22

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU COMITÉ DE PILOTAGE POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE

ATTENDU QUE la Municipalité veut mettre à jour sa politique culturelle qui date de 2005;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une aide financière au montant de 10 500,00\$ de la part du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme d'aide aux initiatives de partenariat pour la mise à jour de la politique culturelle de la Municipalité en 2021-2022;

ATTENDU QUE Culture Outaouais, ayant une expertise dans le domaine, appuiera la Municipalité dans la mise à jour de sa politique culturelle;

ATTENDU QU'un(e) conseiller(ère) devra siéger sur le comité de pilotage de renouvellement de la politique culturelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu de nommer la conseillère Cybèle Wilson au comité de pilotage de renouvellement de la politique culturelle.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

46-22

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Rita Jain, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que cette session ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

John-David McFaul
Directeur général et Secrétaire-trésorier

Pierre Guénard
Maire

5) DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS

Liste des paiements

Sommaire par service

Administration Générale	347 883.36 \$
COMMUNICATIONS	-102 729.41 \$
Entretien	623.04 \$
Environnement et Urbanisme	64 518.04 \$
Loisirs et Culture	59 983.33 \$
Ressources Humaines	186 735.44 \$
Sécurité Publique	1 563.40 \$
Travaux Publics et Infrastructure	29 641.94 \$
	<hr/>
	1 508 070.69 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25918	2021-12-20	JUPITER CONSTRUCTION INC	#1A	Contrat pour installation dispositifs de retenue bois - Voie Verte Chelsea \ Contrat installation dispositifs retenue bois - Voie Verte	23-040-50-721	-293 212.52 \$	-283 027.07 \$
			#1B	ODC-01 / Usage mini-pelle pour installation dispositifs retenue bois VVC \ ODC-01 / Dispositifs retenue bois Voie Verte Chelsea	23-040-50-721	-4 710.71 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	29 792.32 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-14 896.16 \$	
25951	2021-12-20	JUPITER CONSTRUCTION INC	#2	ODC-01 et ODC-02 / Remplacement ponceau au ponceau non répertorié \ ODC-01 / Enlèvement	23-040-30-721	-20 767.11 \$	-23 381.06 \$
				ODC-02 / Panneau signalisation-Route 105 fermée	23-040-30-721	-270.09 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	2 103.72 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	5 646.42 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-10 094.00 \$	
26043	2022-01-10	Techniparc	2A	Solde contrat - Remise à niveau terrain de soccer #4 \ Solde contrat - Remise à niveau terrain de soccer #4	23-080-00-721	-20 176.97 \$	-22 194.67 \$
			2B	Solde contrat - Remise à niveau terrain de soccer #4 \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-2 017.70 \$	
						-328 602.80 \$	-328 602.80 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Traitements de crédit Dépôts Débit direct

Du : 2021-12-09
Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25856	2021-12-10	6735240 canada inc Chelsea Pub et Biscotti	398 399	Repas conseil pour budget \ Aliments, cafe, eau, etc. Repas consiel pour budget \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-120-00-610 02-120-00-610	281.69 \$ 251.52 \$	533.21 \$
25857	2021-12-10	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	DEC-2021	Contrat déneigement secteur Hollow Glen 2021-2022/Déc.21 & janv.22 \ Contrat déneigement secteur Hollow Glen/Déc. & janvier	02-330-00-443	9 166.29 \$	9 166.29 \$
25858	2021-12-10	Bigras Transport inc.	122969 122970	Noël Magique - navette 4 et 5 décembre 2021 \ Noël Magique - navette 4 et 5 décembre 2021 Noël Magique - navette 4 et 5 décembre 2021 \ Noël Magique - navette 4 et 5 décembre 2021	02-701-90-515 02-701-90-515	592.12 \$ 592.12 \$	1 184.24 \$
25859	2021-12-10	Bionest	SV333631 SV333630	Entretien annuel Bionest - diverses propriété \ Contrat entretien Bionest et autres Entretien annuel Bionest - \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459 02-470-00-459	873.54 \$ 127.40 \$	1 000.94 \$
25860	2021-12-10	CALLIOPE CONSULTING INC.	00000148	Préparation d'affiche pour stationnement au \ Service de graphisme	02-701-20-345	1 575.00 \$	1 575.00 \$
25861	2021-12-10	Carriere & Poirier Equipment Ltd.	21038	Achat d'un tracteur et ses attachements (TRACTEUR07) \ Achat d'un tracteur et ses attachements (TRACTEUR07) Écriture 59-131-00-000/Tracteur Kubota et attachements Écriture 23-810-00-000/Tracteur Kubota et attachements	23-040-00-724 59-131-00-000 23-810-00-000	97 634.00 \$ 97 634.00 \$ -97 634.00 \$	97 634.00 \$
25862	2021-12-10	CHEF THIERRY (ECOLE CULINAIRE POUR TOUS)	D207	Repas de noel pour les employés \ Réceptions	02-160-00-493	1 361.07 \$	1 361.07 \$
25863	2021-12-10	CIEC de Chelsea	15-11-2021	Noël Magique - acteurs de la parade \ Noël Magique - acteurs de la parade	02-701-20-141	610.00 \$	610.00 \$
25864	2021-12-10	Clef Magique Enr.	17723	Copies de clé standard (15) \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-701-10-726	142.28 \$	142.28 \$
25865	2021-12-10	Construction DJL, Agence Wakefield	18098859 18099325	MG-20-B - 100 tonnes - Garage municipal \ MG-20-B - 100 tonnes - Garage municipal Chemins Patrick/Wright - Granulats \ Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-621 02-320-00-521	822.60 \$ 440.71 \$	1 263.31 \$
25866	2021-12-10	CONSULT'EAU	36973	Analyses de systèmes septiques avec rejet tertiaires \ Analyses de systèmes septiques avec rejet tertiaires	02-470-01-452	9 696.42 \$	9 696.42 \$
25867	2021-12-10	CORE INDUSTRIAL GASES SMITH FALLS INC	15779	Location Juin/Décembre - Cylindres - du 01/11 au 30/11 \ Location - Cylindres	02-330-01-639	8.76 \$	8.76 \$
25868	2021-12-10	DONNA JANE BROWN	09-12-2021	Remboursement crédit de taxes; autres \ Comptes a payer -	55-131-20-000	601.53 \$	601.53 \$
25869	2021-12-10	ELYSE PIQUETTE	03-DEC-2021	Remboursement crédit de taxes; autres \ Comptes a payer -	55-131-20-000	1 009.68 \$	1 009.68 \$
25870	2021-12-10	GROUPE ABS inc	144329 143487	Mandat pour contrôle des matériaux - Réfection ponceaux Voie Verte Chlelsea \ Contrôle des matériaux - Réfection ponceaux Voie Verte Chels Mandat pour contrôle des matériaux - Réfection ponceaux Voie Verte Chlelsea \ Contrôle des matériaux - Réfection ponceaux Voie Verte Chels	23-040-50-721 23-040-50-721	1 845.35 \$ 3 764.00 \$	5 609.35 \$
25871	2021-12-10	Groupe Archambault Inc.	CW24893379 CW24883344	CD + DVD \ CD + DVD CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729 02-702-30-729	139.40 \$ 28.73 \$	168.13 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Traitements de crédit Dépôts Débit direct

Du : 2021-12-09

Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25872	2021-12-10	H2LAB INC	68467	analyses eau de surface \ analyses eau de surface	02-470-00-453	23.00 \$	7 269.20 \$
			67944	H2O puits \ H2O puits	02-470-00-452	2 104.91 \$	
			68116	analyses eau de surface \ analyses eau de surface	02-470-00-453	2 120.03 \$	
			68684	H2O puits \ H2O puits	02-470-00-452	3 021.26 \$	
25873	2021-12-10	IMPRIMERIE DU PROGRÈS	111645	Impression de cartes etc. pour noel magique \ Publications	02-701-20-345	845.29 \$	845.29 \$
25874	2021-12-10	JUPITER CONSTRUCTION INC	#1	Réfection ponceaux sentier Voie Verte Chelsea #1 \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	193 334.78 \$	174 001.30 \$
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-19 333.48 \$	
25875	2021-12-10	LES SERVICES EXP INC.	645831	Mandat pour contrôle des matériaux - Remplacement ponceau	\ Contrôle des 23-040-30-721	1 379.71 \$	2 301.23 \$
				matériaux - Remplacement ponceau			
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	921.52 \$	
25876	2021-12-10	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P1645886	Livres audio num fr \ Livres audios num fr.	02-702-30-729	186.53 \$	2 038.74 \$
			P1645887	Livres numérique fr \ Livres numériques fr	02-702-30-729	264.22 \$	
			P1644033	Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	1 587.99 \$	
25877	2021-12-10	Louise Lebrun	08-12-2021	Achat de fleurs pour jardin cimetièrè \ Achat fleur pour jardin cimetièrè	02-631-00-522	58.60 \$	58.60 \$
25878	2021-12-10	Marcel Baril Ltee	3684977	Cable Noel Magique \ Cable Noel Magique	02-701-20-725	130.36 \$	554.59 \$
			3685930	Fils et connection illumination sapin de noel \ Fils et connection illumination sapin de noel	02-701-20-725	424.23 \$	
25879	2021-12-10	Michelin North America (Canada) Inc.	DA0008501215	CAM119/134 - 4 pneus d'hiver 315/80R22.5 \ CAM119/134 - 4 pneus d'hiver 315/80R22.5	02-330-02-525	1 841.56 \$	3 683.11 \$
				CAM119/134 - 4 pneus d'hiver 315/80R22.5	02-330-02-525	1 841.55 \$	
25880	2021-12-10	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	749573	BATTERY PACK - ORDI \ BATTERY PACK - ORDI	02-220-00-725	327.96 \$	621.96 \$
			750509	Achat d'écran et kit clavier/souris \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-320-00-726	253.53 \$	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-320-00-670	40.47 \$	
25881	2021-12-10	Nova Marketing	5378A	Noël Magique - Parade (animation et musique) \ Noël Magique - Parade (animation et musique)	02-701-20-499	1 379.70 \$	1 724.63 \$
			5378B	Animation illumination Noel \ Animation illumination Noel	02-701-20-499	344.93 \$	
25882	2021-12-10	OPTIMA	OP54131	Achat de divers enseignes de signalisation \ Affiches pour stationnement	02-701-20-345	1 172.84 \$	1 172.84 \$
25883	2021-12-10	PARAGRAPHÉ	215432	Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	42.00 \$	73.45 \$
			215431	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	31.45 \$	
25884	2021-12-10	Petro-Canada Fuels	40493	Achat de diesel saisonnier \ Diesel	02-330-02-631	1 284.79 \$	6 472.42 \$
			38981	Achat de diesel saisonnier \ Diesel	02-330-02-631	1 360.45 \$	
			38982	Achat d'essence \ Essence	02-330-01-631	1 051.31 \$	
			40488	Achat de diesel \ Diesel	02-330-02-631	1 788.94 \$	

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			40489	Achat d'essence \ Essence	02-330-01-631	986.93 \$	
25885	2021-12-10	PUITS ARTESIENS MONETTE/9482172 CANADA INC.	22-558	Forage nouveau puit - Chalet de service Farm Point \ Bâtiments - Loisirs et culture	23-080-00-722	9 088.77 \$	9 088.77 \$
25886	2021-12-10	Quebec Municipal	12922	Abonnement annuel 2022 à Québec municipal (02.120.00.494) \ Frais payés d'avance	58-291-10-000	457.60 \$	457.60 \$
25887	2021-12-10	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201142287	Achat d'agrafes 1/2 \ Matériaux - Autres	02-701-20-639	9.19 \$	95.66 \$
			201142278	Achat de clés \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-701-10-726	59.33 \$	
			201141702	Achat de sapin pour noel magique \ Matériaux - Autres	02-701-20-639	10.57 \$	
			201141137	Achat d'articles de quincaillerie pour noel magique \ Matériaux - Autres	02-701-20-639	3.36 \$	
			201141706	Achat de rallonge pour sapin noel magique \ Matériaux - Autres	02-701-20-639	13.21 \$	
25888	2021-12-10	RPGL AVOCATS BARRISTERS	17640	Frais juridiques Dossier 12298-161 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	241.27 \$	17 539.04 \$
			17616	Frais juridiques Dossier 12298-140 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	639.02 \$	
			16182	Frais juridiques Dossier 100097-41171271 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-701-27-412	7 070.95 \$	
			17638	Frais juridiques Dossier 12298-147 (550-17-011555-206) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	404.71 \$	
			17617	Frais juridiques Dossier 12298-171 (550-17-012255-210) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	3 934.41 \$	
			17602	Frais juridiques Dossier 12298-159 (550-17-011820-204) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	96.58 \$	
			17666	Frais juridiques - Dossier 12298-055 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	114.98 \$	
			17641	Frais juridiques - Dossier 12298-166 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	3 848.33 \$	
			17644	Frais juridiques - Dossier 12298-167 (550-17-012226-211) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	1 004.83 \$	
			17639	Frais juridiques - Dossier 12298-160 (550-22-020395-214) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	73.58 \$	
			17645	Frais juridiques - Dossier 12298-168 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	110.38 \$	
25889	2021-12-10	SEGUIN MORRIS INC.	13781	Travaux électriques pour branchement réservoirs carburant \ Travaux électriques pour branchement réservoirs carburant	23-040-00-729	12 767.32 \$	12 767.32 \$
				Écriture 23-920-00-000/Travaux électriques réservoirs	23-920-00-000	-11 658.26 \$	
				Écriture 59-110-10-000/Travaux électriques réservoirs	59-151-10-000	11 658.26 \$	
				Affectations - fonds de roulement	23-920-00-000	-11 658.26 \$	
				Fonds de roulement non engagé	59-151-10-000	11 658.26 \$	
25890	2021-12-10	SEWELL STEPHANIE/CHELSEA YOUTH CHOIR	01-12-2021	Chorale des jeunes de Chelsea Noel Magique \ Chorale des jeunes de Chelsea Noel Magique	02-701-20-499	100.00 \$	100.00 \$
25891	2021-12-10	SIGNEBEC	INV-11033	Signaleurs Old Chelsea-Scotte et Lac-Meech-Dunlop/Sept. 2021 \ 2 signaleurs Lac-Meech/Dunlop - 18 et 19 sept. 2021	02-355-00-459	1 881.20 \$	7 989.71 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			INV-1373	Signaleurs Old Chelsea-Scotte et Lac-Meech-Dunlop/Sept. 2021 \ 2 signaleurs Old Chelsea/Scott - 18 et 19 sept. 2021	02-355-00-459	1 892.03 \$	
			INV-11398	Signaleurs Old Chelsea-Scotte et Lac-Meech-Dunlop/Sept. 2021 \ 2 signaleurs Old Chelsea/Scott-4, 11, 12, 25 et 26sept. 2021	02-355-00-459	4 216.48 \$	
25892	2021-12-10	SPECTRALITE/SIGNOPLUS	FC80957	Parcours de Collines et d'eau - panneau d'interprétation \ Publications	02-702-59-345	63.82 \$	63.82 \$
25893	2021-12-10	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS	FC-298611	Membrane geotextile 3.81 x 150m cimetièrè \ Membrane geotextile 3.81 x 150m cimetièrè	02-631-00-522	939.63 \$	939.63 \$
25894	2021-12-10	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉ	1653658	Service professionnels travaux divers chemin Montagne, Hendrick, Cecil,etc \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	4 724.90 \$	4 724.90 \$
25895	2021-12-10	STÉPHANE VIAU	AOUT À DEC	Location de terrain pour communication (août à décembre 2021) \ Location - Terrains	02-320-00-512	120.00 \$	200.00 \$
				Location - Terrains	02-330-00-512	80.00 \$	
25896	2021-12-10	XEROX CANADA LTEE	F58388803	Copies du 25/10 au 26/11 2021 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	33.92 \$	33.92 \$
25897	2021-12-15	2696894 CANADA INC. (QUALITECH CONSTRUCTION)	#1	Construction 2e rampe au centre communautaire de Farm Point \ Construction 2e rampe CCFP - REG848-12	23-080-00-722	109 777.31 \$	98 799.58 \$
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-10 977.73 \$	
25898	2021-12-15	2963-2072 Quebec Inc.	13330	Collecte matières résiduelles commerce - Octobre 2021 \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	201.21 \$	47 698.45 \$
				Contrat de cueillette / Matières recyclables	02-452-10-446	517.38 \$	
			13332	Collecte matières résiduelles commerce - Novembre 2021 \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	191.14 \$	
				Contrat de cueillette / Matières recyclables	02-452-10-446	517.39 \$	
			13314	Collecte matières résiduelles commerces - Septembre 2021 \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	702.78 \$	
				Contrat de cueillette / Matières recyclables	02-452-10-446	1 178.50 \$	
			AJ 02-dec-2021	Ajustement coût contrat (art. 18) Enlèvement matières résiduelles 21-22 \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	10 849.81 \$	
				Contrat de cueillette / Matières recyclables	02-452-10-446	8 929.89 \$	
				Contrat de cueillette / Matières compostables	02-452-35-446	10 034.61 \$	
				Contrat cueillette / Gros meubles et RDD	02-452-90-446	115.07 \$	
				Contrat cueillette / Gros meubles et RDD	02-452-90-446	1 205.54 \$	
				Frais payés d'avance	58-291-10-000	43 588.92 \$	
			2019-2020	Calcul prime de carburant 2019-2020 - Collect transport matières résiduelle \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	-13 042.71 \$	
			2020-2021	Calcul prime carburant 2020-2021 \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	-17 291.08 \$	
25899	2021-12-15	ABC MECANIQUE	1010824	BACK14 - Pièces mécaniques \ BACK14 - Pièces mécaniques	02-330-03-525	57.66 \$	57.66 \$
25900	2021-12-15	ACTION SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	31443	Étuis pour cellulaire - TP \ Étuis pour cellulaire - TP	02-330-01-331	101.16 \$	101.16 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25901	2021-12-15	Alary, St-Pierre Et Durocher Arpenteurs-Geometres	45891	Service d'arpentage - Servitude de drainage lots 3 030 894 et 3 265 206 \ Autres sommes a recevoir	54-139-90-000	2 874.38 \$	2 874.38 \$
25902	2021-12-15	Anglocom	87338 87340	Traduction PTI 2022-2024 \ Traduction PTI Traduction mot de la mairesse PTI \ Traduction mot de la mairesse PTI	02-110-01-459 02-110-01-459	178.21 \$ 764.58 \$	942.79 \$
25903	2021-12-15	Attache Remorque Gatineau	239416 239414	Pièces mécaniques - CAM104/119/132 \ F.239416 - CAM132 Pièces mécaniques - CAM104/119/132 \ F.239414 - CAM104/119 F.239414 - CAM104/119	02-330-03-525 02-330-03-525 02-330-03-525	405.85 \$ 28.74 \$ 28.73 \$	463.32 \$
25904	2021-12-15	Bionest	SV334513 SV334514 SV334512 SV321898	Contrat d'entretien annuel bionest pour ' \ Contrat entretien Bionest et autres Contrat d'entretien annuel bionest - \ Contrat entretien Bionest et autres Contrat D'entretien annuel bionest - \ Contrat entretien Bionest et autres Contrat d'entretien annuel bionest - Divers propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459 02-470-00-459 02-470-00-459 02-470-00-459	127.40 \$ 127.40 \$ 127.40 \$ 254.80 \$	637.00 \$
25905	2021-12-15	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	0281245 01	Bois pour étagère \ Bois pour étagère	02-320-00-624	82.76 \$	82.76 \$
25906	2021-12-15	CANSEL SURVEY EQUIPMENT INC	91092154	Calibration du niveau laser \ Calibration du niveau laser	02-320-00-526	231.65 \$	231.65 \$
25907	2021-12-15	Clermont Leonie	1895	Loisirs - visuels Noel Magique \ Loisirs - visuels Noel Magique	02-701-20-345	270.19 \$	270.19 \$
25908	2021-12-15	Clotures Riviera	30531	Réparation barrière aux usines \ Réparation barrière aux usines Réparation barrière aux usines	02-412-30-522 02-414-30-522	63.01 \$ 63.00 \$	126.01 \$
25909	2021-12-15	Club des bons compagnons de Farm Point	13-dec-2021	Réparation four au Centre Communautaire de Farm Point \ Réparation four au Centre Communautaire de Farm Point	02-701-20-970	200.00 \$	200.00 \$
25910	2021-12-15	CMP MAYER INC (L'ARSENAL)	110897	LAMES POUR SCIE DD-02 \ LAMES POUR SCIE DD-02 livraison	02-220-00-643 02-220-00-322	304.68 \$ 19.83 \$	324.51 \$
25911	2021-12-15	CONSTRUCTION FGK INC	#2	ODC-01 et ODC-02 / Remplacement ponceau Engler - Route 105 \ ODC-01 / Remplacement ponceau Engler - Route 105 ODC-01 / Remplacement ponceau Engler - Route 105 ODC-02 / Remplacement ponceau Engler - Route 105 Depots de garantie - autres	23-040-30-721 23-040-30-721 23-040-30-721 23-040-30-721 55-136-31-000	41 027.68 \$ 52 008.43 \$ 3 841.89 \$ -9 687.80 \$	87 190.20 \$
25912	2021-12-15	DESLAURIERS - 137269 CANADA LTEE	59021 58619	Inspection annuelle + appel de service - Système incendie - CM \ F.59021 - Apel de service relais Inspection annuelle + appel de service - Système incendie - CM \ F.58619 - Inspection annuelle	02-701-27-522 02-701-27-522	571.15 \$ 1 223.16 \$	1 794.31 \$
25913	2021-12-15	EPURSOL	0000096927	Vidange des boues - Usine d'épuration - 2021-12-01 \ Vidange des boues - Usine d'épuration - 2021-12-01	02-415-30-522	2 351.75 \$	2 351.75 \$
25914	2021-12-15	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	466210 462792	Achat d'ameublement pour nouveau bureau loisirs \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau Fourniture de bureau Denis - commande du 7 décembre \ Fournitures générales de bureau	02-701-10-726 02-130-00-670	2 540.90 \$ 67.68 \$	3 412.24 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Service de l'urbanisme	02-610-00-650	442.12 \$	
			446723	Fournitures de bureau Denis - commande 26 nov 2021 \ Direction générale Admini	02-120-00-670	120.13 \$	
					02-130-00-670	241.41 \$	
25915	2021-12-15	GMS SECURITE INC	235550	Appel de service - Hôtel de Ville \ Appel de service - Hôtel de Ville	02-130-00-522	120.72 \$	120.72 \$
25916	2021-12-15	Groupe Archambault Inc.	FA24925004	CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	236.44 \$	933.24 \$
			FA24925006	CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	101.88 \$	
			FA24925003	CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	228.38 \$	
			FA24925005	CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	172.69 \$	
			FA24925002	CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	193.85 \$	
25917	2021-12-15	H2LAB INC	68686	analyses eau de surface \ analyses eau de surface	02-470-00-453	511.92 \$	404.99 \$
			CR 67813	analyses eau de surface (CRÉDIT) \ Serv. tech. - services scientifiques et de génie	02-470-00-453	-106.93 \$	
25918	2021-12-15	JUPITER CONSTRUCTION INC	#1A	Contrat pour installation dispositifs de retenue bois - Voie Verte Chelsea \ Contrat installation dispositifs retenue bois - Voie Verte	23-040-50-721	293 212.52 \$	283 027.07 \$
			#1B	ODC-01 / Usage mini-pelle pour installation dispositifs retenue bois VVC \ ODC-01 / Dispositifs retenue bois Voie Verte Chelsea	23-040-50-721	4 710.71 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-29 792.32 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	14 896.16 \$	
25919	2021-12-15	LA MAISON DU PEINTRE	0401058680	Accessoires pour peinture - CM \ Accessoires pour peinture - CM	02-701-27-649	45.15 \$	45.15 \$
25920	2021-12-15	Laboratoire Micro B	9538	Différents tests d'eau pour l'eau usée - décembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Décembre	02-414-30-444	129.92 \$	335.73 \$
			9484	Analyses Farm Point - Novembre 2021 \ Analyses Farm Point - Novembre 2021	02-414-20-444	205.81 \$	
25921	2021-12-15	Lauriault Electricque	2864	Divers travaux électriques \ F.2864 - Hôtel de Ville	02-130-00-522	438.86 \$	5 071.83 \$
			2878	Divers travaux électriques; Garage, panneaux génératrice \ F.2878 - Garage municipal	02-320-00-522	3 334.22 \$	
			2863	Divers travaux électriques; Garage \ F.2863 - Garage municipal	02-320-00-522	442.65 \$	
			2865	Divers travaux électriques; Caserne #1 \ F.2865 - Caserne #1	02-220-00-522	856.10 \$	
25922	2021-12-15	Les Consultants Yves Auger & Associes Inc.	5615	Services professionnels ingénierie / Rampe acces universelle CC Farm Point \ Serv. prof. ingénierie/Rampe acces universelle CC Farm Point	23-080-00-722	2 242.01 \$	2 242.01 \$
25923	2021-12-15	LES DEVELOPPEMENTS RUISSEAU CHELSEA INC.	DEC-2021	Loyer decembre bureau de loisirs (DÉCEMBRE 2021) \ Loyer decembre bureau de loisirs	02-701-10-511	919.80 \$	919.80 \$
25924	2021-12-15	Les Entreprises Électrique Marenger	210662	Réparations lumières de rues \ Réparations lumières de rues	02-340-00-521	6 036.30 \$	6 036.30 \$
25925	2021-12-15	LES INDUSTRIES BATTLESHIELD	21-5469	TEST ANNUEL DES POMPES 2021 \ TEST ANNUEL DES POMPES 2021	02-220-01-525	2 431.72 \$	2 431.72 \$
25926	2021-12-15	LOCATION BATTLEFIELD	340017125	Location rouleau d'asphalte pour rapiéçage; chemin Lac-Meech \ F.340017125	02-320-00-521	902.40 \$	2 106.73 \$
			340016975	Location rouleau d'asphalte pour rapiéçage; chemin Lac-Meech \ F.340016975	02-320-00-521	1 204.33 \$	

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25927	2021-12-15	MACHINERIES FORGET	369965	CAM134 - Solenoid \ CAM134 - Solenoid	02-330-03-525	132.78 \$	132.78 \$
25928	2021-12-15	MATHIEU GIRARD PHOTOGRAPHE/STUDIO VERSA	MGP-6064	Photographie des élus 2021 assermentation \ Séance photo d'assermentation des élus	02-110-00-499	626.59 \$	626.59 \$
25929	2021-12-15	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	1886	Piblication appel d'offres Constructo - Serv. Prof. mise à niveau usine épu \ Journaux et revues	02-414-30-341	449.09 \$	449.09 \$
25930	2021-12-15	Meldo Inc	154	Repas bénévoles \ Repas bénévoles	02-702-30-610	576.11 \$	576.11 \$
25931	2021-12-15	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	750965	Ordinateur portable réusiné pour succursales \ Ordinateur portable réusiné pour succursales	02-702-30-726	592.12 \$	738.14 \$
			750964	Honoraires prof. - administration et informatique Achat Adaptateur USB-C à HDMI pour \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-414 02-701-10-670	95.43 \$ 50.59 \$	
25932	2021-12-15	Nadeau Fournier Arpenteurs Géomètres	22193	Description technique - Servitude ponceau Engler Route 105 \ Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	23-040-30-721	2 776.65 \$	2 776.65 \$
25933	2021-12-15	PIÈCE COURCHESNE	932-699043 932-699306	Petits outils - TP \ F.932-699043 Petits outils - TP \ F.932-699306	02-320-00-641 02-320-00-643	37.01 \$ 16.76 \$	53.77 \$
25934	2021-12-15	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	N26971 O19076 O17262	CAM104 - Pièces mécaniques \ CAM104 - Pièces mécaniques Gants nitrile + chiffons \ Gants nitrile + chiffons CAM124 - Freins \ CAM124 - Freins	02-330-03-525 02-330-00-649 02-390-03-525	31.00 \$ 138.57 \$ 204.87 \$	374.44 \$
25935	2021-12-15	Pièces de camions JMC	050636 050425 050406	Pièces mécaniques - CAM127/134 \ Pièces mécaniques - CAM127/134 Pièces mécaniques diverses; #134 lame guide \ F.50425 - CAM134 Pièces mécaniques diverses; #122, 119, 127, 130 (centering nut) \ F.50406 - CAM119/122/127/130	02-330-03-525 02-330-03-525 02-330-03-525	163.12 \$ 31.50 \$ 36.75 \$	341.60 \$
				F.50406 - CAM119/122/127/130 F.50406 - CAM119/122/127/130 F.50406 - CAM119/122/127/130	02-330-03-525 02-330-03-525 02-330-03-525	36.75 \$ 36.75 \$ 36.73 \$	
25936	2021-12-15	PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC.	F0071929 00 F0071926 00 F0071927	Appels de service \ F.0071929 - CAM109 Appels de service \ F.0071926 - BACK14 Appels de service \ F.0071927 - VOL970	02-330-02-525 02-330-02-525 02-330-02-525	616.85 \$ 82.78 \$ 91.93 \$	791.56 \$
25937	2021-12-15	Pompaction inc.	POMPA-FV1324	Achat d'une pompe pour l'usine d'eaux usées \ Achat d'une pompe pour l'usine d'eaux usées	02-415-30-725	6 848.49 \$	6 848.49 \$
25938	2021-12-15	REPARATION AYLNER	192788	Réparation des escaliers au Centre Meredith \ Réparation des escaliers au Centre Meredith	02-701-27-522	192.99 \$	192.99 \$
25939	2021-12-15	Riobec Securite Inc.	326658 326660	Masques pour décontamination centre Meredith \ Masques pour décontamination centre Meredith Vêtements infrastructures + patinoires \ F.326660 - Préposé patinoires	02-701-27-649 02-701-30-650	272.41 \$ 317.22 \$	1 030.71 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Débit direct
 Traitements de crédit Dépôts

Du : 2021-12-09
 Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			326226	Vêtements infrastructures + patinoires \ F.326226 - Infra	02-390-00-650	238.35 \$	
			326743	Vêtements - Travaux publics \ Vêtements - Travaux publics	02-330-00-650	145.93 \$	
			326357	Gants - Travaux publics \ Gants - Travaux publics	02-330-00-650	56.80 \$	
25940	2021-12-15	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201140865-2	Brosse ménage / Réparation tapis HDV \ F.201140865 - Brosse	02-390-00-660	4.59 \$	170.93 \$
				F.201140865 - Tapis HDV	02-130-00-522	16.07 \$	
			21142589	Crédit clés admin / Lacet \ F.201142589 - Lacets	02-390-00-649	4.59 \$	
			201142307	Crédit clés admin / Lacet \ F.201142307 - Crédit clés admin	02-130-00-522	-59.33 \$	
			201142056	Quincailleries panneaux signalisation \ Quincailleries panneaux signalisation	02-355-00-649	28.81 \$	
			201142198	Nettoyant tout usage / Réparation HDV \ F.201142198 - Réparation HDV	02-130-00-522	12.64 \$	
			201142197	Nettoyant tout usage / Réparation HDV \ F.201142197 - Nettoyant tout usage	02-390-00-660	16.09 \$	
			201141971	Divers achats; Drain plancher garage \ F.201141971 - Réparation drain de plancher garage municipal	02-320-00-522	37.94 \$	
			201141989	Divers achats; rouleau jute HDV \ F.201141989 - Entretien hivernal des arbres à l'HDV	02-130-00-522	37.93 \$	
			201141481	Divers achats; achat de clé pour classeur conseil \ F.201141481 - Clé pour classeur conseil	02-130-00-522	19.79 \$	
			201141700	Divers achats; Ficelle en jute HDV \ F.201141700 - Entretien hivernal des arbres à l'HDV	02-130-00-522	6.77 \$	
			201141699	Divers achats; Ampoule DEL pour caserne 1 \ F.201141699 - Réparation caserne 1	02-220-00-522	26.43 \$	
			201141673	Divers achats; adhésif HDV \ F.201141673 - Réparation bureau de	02-130-00-522	7.81 \$	
			201141463	Divers achats \ F.201141463 - Quincaillerie TP	02-320-00-641	10.80 \$	
25941	2021-12-15	SANI-TEC	196194	Produits ménagers \ Produits ménagers	02-390-00-660	245.36 \$	245.36 \$
25942	2021-12-15	SIGNEBEC	INV-12517	Location pesée \ Location pesée	02-330-00-516	18.18 \$	360.93 \$
			INV-12353	Location - Pesée / zone de travaux \ Location - Pesée / zone de travaux	02-330-00-516	181.78 \$	
			INV1351	Panneaux - Chemin de la Rivière \ Panneaux - Chemin de la Rivière	02-355-00-649	160.97 \$	
25943	2021-12-15	TRANE CANADA ULC	312193853	Remplacement évaporateur pour refroidisseur aréna - Centre Meredith \ Rempl. évaporateur pour refroidisseur aréna - Centre Meredit	02-701-27-523	9 755.63 \$	9 755.63 \$
				Écriture 03-410-00-000/Évaporateur refroidisseau C. Meredith	03-410-00-000	-8 445.00 \$	
				Écriture 59-110-00-000/Évaporateur refroidisseau C. Meredith	59-110-00-000	8 445.00 \$	
25944	2021-12-15	TRIANDRIDGE ENTREPRISE INC/9709789 CANADA INC.	21-438	Demande supplémentaire - lignes arrêt et lignes de queu \ Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	333.43 \$	333.43 \$
25945	2021-12-15	Ville de Gatineau	81017	FRAIS ENTRAIDE INTERMUNICIPALE \ FRAIS ENTRAIDE INTERMUNICIPALE VD: 21-3973	02-220-00-442	5 377.13 \$	5 377.13 \$
25946	2021-12-15	Wurth Canada Limited	24615733	Quincailleries \ Quincailleries	02-320-00-641	130.57 \$	130.57 \$
25947	2021-12-17	Corporate furniture group inc	005988	Chaise + support clavier \ Chaise et support clavier ergonomique	02-702-30-726	871.25 \$	871.25 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Débit direct
 Traitements de crédit Dépôts

Du : 2021-12-09
 Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25948	2021-12-17	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	454253	2 PIGEONNIERS POUR POMPIERS \ 2 PIGEONNIERS POUR POMPIERS	02-220-00-670	199.12 \$	199.12 \$
25949	2021-12-17	GASCON ÉQUIPEMENTS ENR.	15034	Noël Magique - Location de toilette 5 décembre (marché) \ Noël Magique - Location de toilette 5 décembre (marché)	02-701-20-516	172.46 \$	172.46 \$
25950	2021-12-17	Groupe Archambault Inc.	FA24953733	CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	138.56 \$	138.56 \$
25951	2021-12-17	JUPITER CONSTRUCTION INC	#2	ODC-01 et ODC-02 / Remplacement ponceau au 1290 Route 105 \ ODC-01 / Enlèvement ponceau non répertorié	23-040-30-721	20 767.11 \$	23 381.06 \$
				ODC-02 / Panneau signalisation-Route 105 fermée	23-040-30-721	270.09 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-2 103.72 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-5 646.42 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	10 094.00 \$	
25952	2021-12-17	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	9008219343	Copies noir & blanc + couleur 01/11/2021 au 11/30/2021 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	0.68 \$	10.82 \$
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	1.62 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	0.01 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	1.91 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	3.82 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	2.78 \$	
25953	2021-12-17	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	751023	Deménagement bureau informatique \ Deménagement bureau informatique	02-701-10-414	5 087.64 \$	5 087.64 \$
25954	2021-12-17	PARAGRAPHÉ	215573	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	599.81 \$	599.81 \$
25955	2021-12-17	Rabaiscampus.Com	125160127	Abonnement revues 2022 (02.702.30.729) \ Abonnement revues 2022	58-291-10-000	2 832.03 \$	3 166.38 \$
			125161358	Abonnement revues HG 2022 (02.702.30.729) \ Abonnement revues HG 2022	58-291-10-000	334.35 \$	
25956	2021-12-20	JUPITER CONSTRUCTION INC	#1A	Contrat pour installation dispositifs de retenue bois - Voie Verte Chelsea \ Contrat installation dispositifs retenue bois - Voie Verte	23-040-50-721	293 212.52 \$	283 027.07 \$
			#1B.	ODC-01 / Usage mini-pelle pour installation dispositifs retenue bois VVC \ ODC-01 / Dispositifs retenue bois Voie Verte Chelsea	23-040-50-721	4 710.71 \$	
			#1C	Retenue 10% dispositifs retenues en bois sentier VVC \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-29 792.32 \$	
			#1D	Libération 5% retenue dispositif retenue en bois sentier VVC \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	14 896.16 \$	
25957	2021-12-20	JUPITER CONSTRUCTION INC	#2A	ODC-01 et ODC-02 / Remplacement ponceau au 1290 Route 105 \ ODC-01 / Enlèvement ponceau non répertorié	23-040-30-721	20 767.12 \$	23 381.06 \$
				ODC-02 / Panneau signalisation-Route 105 fermée	23-040-30-721	270.08 \$	
			#2B	Retenue 10% ODC-01 et ODC-02 \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-2 103.72 \$	
			#2C	Retenue permanente \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-5 646.42 \$	
			#2D	Libération retenue 5% \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	10 094.00 \$	
25958	2021-12-21	Danik Chamberland		Remboursement frais de formation \ Services de formation	02-320-00-454	1 231.40 \$	1 231.40 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25959	2022-01-07	10390062 CANADA INC	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$
25960	2022-01-07	2963-2072 Quebec Inc.	SAPINS 2022	Contrat collecte matières résiduelles - Janvier à juillet 2022 \ Collecte sapins Noël - Janvier 2022	02-452-35-446	2 299.50 \$	66 675.92 \$
			JANVIER 2022	Contrat collecte matières résiduelles - Janvier à juillet 2022 \ Contrat collecte ordures - Janvier à juillet 2022	02-451-10-446	22 583.96 \$	
				Contrat collecte recyclage - Janvier à juillet 2022	02-452-10-446	18 587.63 \$	
				Contrat collecte compostage - Janvier à juillet 2022	02-452-35-446	20 695.50 \$	
				Contrat collecte ecombrants - Janvier à juillet 2022	02-452-90-446	2 509.33 \$	
25961	2022-01-07	ANDREW DAUB	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	150.00 \$
25962	2022-01-07	ANTOINE LANGLOIS	3-JAN-2022	Cautionnement 000 \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	500.00 \$
25963	2022-01-07	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	070344	Contrat opération et entretien usines Farm Point et C-V/Juillet à déc. 2021 \ Usine eau potable Centre-Village (juillet à décembre 2021	02-412-30-444	4 278.85 \$	7 657.20 \$
				Usine eaux usées Centre-Village (juillet à décembre 2021	02-414-30-444	2 765.77 \$	
				Usine eaux usées Farm Point (juillet à décembre 2021	02-414-20-444	612.58 \$	
25964	2022-01-07	BENOIT NERNARD	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	515.00 \$
25965	2022-01-07	ED BRUNET ET ASSOCIES INC	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	1 000.00 \$
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	1 000.00 \$
			3-JAN-2021	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	1 000.00 \$
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$
25966	2022-01-07	EMILIE MARTINEAU	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	500.00 \$
25967	2022-01-07	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	491756	Commande Fournitures de bureau Denis du 4-01-2022 \ Service finance	02-130-00-670	425.36 \$	438.19 \$
				Fournitures générales de bureau	02-130-00-670	12.83 \$	
25968	2022-01-07	FRANCIS GILBERT	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$
25969	2022-01-07	JOHN A. MUNRO	3-JAN-2022	Cautionnement 000 \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$
25970	2022-01-07	LA VERENDRY CONSTRUCTION	3-JAN-2022	Cautionnement 000 \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$
			3-JAN-2022	Cautionnement 000 \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$
			3-JAN-2022	Cautionnement 000 \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Traitements de crédit Dépôts Débit direct

Du : 2021-12-09
Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total	
			3-JAN-2022	Cautionnement 000 \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2021	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	1 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	1 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	1 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2021	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	1 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement 000 \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
25971	2022-01-07	LA VERENDRY CONSTRUCTION	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	1 000.00 \$	1 000.00 \$
25972	2022-01-07	LA VERENDRY CONSTRUCTION	3-JAN-2022	Cautionnement \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000	55-136-40-000	2 000.00 \$	4 000.00 \$
			3-JAN-2022	Cautionnement	Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
25973	2022-01-07	LA VERENDRY CONSTRUCTION	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	4 000.00 \$
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
25974	2022-01-07	LA VRENDRY CONSTRUCTION	3-JAN-2022	Cautionnement 000 \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1	55-136-40-000	2 000.00 \$	6 000.00 \$
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
			3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	
25975	2022-01-07	LES MAISONS CHICOINES	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	390.00 \$	390.00 \$
25976	2022-01-07	MACHINERIES FORGET	371325B	Location tracteur, epandeur, gratte, benne du 01/01 au 22/01 2022 \ Location - Machineries, outillage et équipement		02-330-00-516	4 361.64 \$	4 361.64 \$
25977	2022-01-07	MARIE-EVE ALLAIRE	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	25.00 \$	25.00 \$
25978	2022-01-07	PAUL PREGENT	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	275.00 \$	275.00 \$
25979	2022-01-07	Spca de L'Outaouais	1 JANVIER 2022	Contrat pour contrôle animalier 2022 \ Contrat pour contrôle animalier 2022		02-290-05-459	2 540.56 \$	2 540.56 \$
25980	2022-01-07	Ssq - Groupe Financier	JANVIER 2022	Cotisation assurance collective SSQ - Janvier 2022 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS		02-120-00-280	560.68 \$	16 708.43 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Débit direct
 Traitements de crédit Dépôts

Du : 2021-12-09
 Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 215.90 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	315.54 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	186.54 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	492.71 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-330-00-280	2 653.87 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	1 698.40 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	22.16 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	1 173.45 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	664.08 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	297.93 \$		
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	7 353.07 \$		
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	37.02 \$		
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	37.08 \$		
25981	2022-01-07	SUZANNE SKINNER	3-JAN-2022	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	500.00 \$	500.00 \$
25982	2022-01-10	4533011 CANADA INC (HYDRO-POMPE)	20581A	Achat dégeleuse à ponceaux/machnie à laver haute pression \ Achat dégeleuse à ponceaux/machnie à laver haute pression	23-040-00-725	7 065.84 \$	7 608.56 \$	
				Écriture 59-151-10-000/Dégeleuse ponceaux	59-151-10-000	6 452.05 \$		
				Écriture 23-920-00-000/Dégeleuse ponceaux	23-920-00-000	-6 452.05 \$		
			20581B	Achat dégeleuse à ponceaux/machnie à laver haute pression \ Machinerie, outillage & équip. - Transport	23-040-00-725	542.72 \$		
			20581C	Achat dégeleuse à ponceaux/machnie à laver haute pression \ Affectations activités de fonctionnement	23-610-00-000	-495.58 \$		
			20581D	Achat dégeleuse à ponceaux/machnie à laver haute pression \ Affect. activités investissement - transport	03-310-03-000	495.58 \$		
25983	2022-01-10	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	JANVIER 2022	Contrat déneigement secteur Hollow Glen 2021-2022/Déc.21 & janv.22 \ Contrat déneigement secteur Hollow Glen/Déc. & janvier	02-330-00-443	9 166.29 \$	11 082.54 \$	
			JANVIER 2022A	Contrat déneigement secteur Hollow Glen 2021-2022/Déc.21 & janv.22 + Sapins \ Enlèvement de la neige	02-330-00-443	1 916.25 \$		
25984	2022-01-10	ABATTAGE EMONDAGE CHARLES LECLERC	2044	Contrat déboisement triangles de visibilité / 140 heures \ Contrat déboisement triangles de visibilité / 140 heures	02-320-00-521	8 157.48 \$	8 157.48 \$	
25985	2022-01-10	Action Chelsea For Respect Of The Environnement	PAIEMENT 1	Paiement #1 - Projet communautaire résolution 269-21 \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	1 165.02 \$	1 165.02 \$	
				Affectation - Fonds vert municipal	03-510-10-002	-1 165.02 \$		
				Surplus affecté / Fonds vert municipal	59-131-11-000	1 165.02 \$		
25986	2022-01-10	Ambulance Saint-Jean	I-QC-045974	MATÉRIEL - COURS RCR ET 1ER SOIN - 5 POMPIERS \ GUIDE DE RÉFÉRENCE	02-220-00-454	49.98 \$	196.28 \$	

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TROUSSE DE FORMATION	02-220-00-454	13.74 \$	
				FRAIS DE TRANSPORT	02-220-00-322	32.56 \$	
			I-QC-046145	Cours secourisme général RCR 4 pompiers \ Services de formation	02-220-00-454	100.00 \$	
25987	2022-01-10	AREO-FEU	F0035618	LAMPES DE SCÈNE DEL \ 2 LAMPES DE SCÈNE DEL	02-220-00-526	2 057.82 \$	2 057.82 \$
25988	2022-01-10	ART GRAPHIQUE QUEBEC	015381	Réf PO 11536; Achat de chèques payables \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	436.34 \$	436.34 \$
25989	2022-01-10	BARETTE BERNARD - ENERFLAMME INC	149964	Réparation DES #2 Centre Meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	2 359.28 \$	12 420.57 \$
			149961	Réparation et remplacement compresseur UT1&2 Centre Meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	10 061.29 \$	
25990	2022-01-10	BENOIT DELAGE	2	ALLOCATION RÉUNIONS CCUDD 2021 \ Allocation de depenses	02-610-00-192	110.00 \$	110.00 \$
25991	2022-01-10	BH ENVIRONNEMENT	277	Expertise de faisabilité \ Expertise de faisabilité	02-610-00-419	574.88 \$	574.88 \$
25992	2022-01-10	Bionest	SV335535	Contrat entretient Boinest () \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	291.18 \$	2 845.53 \$
			SV335349	Contrat d'entretient annuel - Divers propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	382.20 \$	
			SV335162	Contrat d'entretient annuel - Divers propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	643.35 \$	
			SV334806	Contrat d'entretient annuel - \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	254.80 \$	
			SV334805	Contrat d'entretient annuel - Divers propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	1 274.00 \$	
25993	2022-01-10	BRODEUR FRENETTE S.A. INC.	F-21-359	Mandat pour la révision règlementaire plan et règlements urbanisme \ Mandat révision règlementaire plan et règlements urbanisme	02-610-01-419	25 064.55 \$	25 064.55 \$
25994	2022-01-10	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	85966	12 mois de télécommunication pour les usines \ 12 mois de télécommunication pour les usines	02-412-30-331	433.09 \$	433.09 \$
25995	2022-01-10	Centre de Gestion de L'Equipement Roulant	F-147907	Entretien & réparation camion autopompe en location \ Ent. et réparation véhicules	02-220-01-525	2 874.38 \$	15 152.17 \$
			A000220449	LOCATION VÉHICULES INCENDIE 2021 - NOVEMBRE 2021 \ LOCATION VÉHICULE 533 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	3 218.01 \$	
				LOCATION VÉHICULE 231 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	2 814.66 \$	
				LOCATION VÉHICULE 233 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	2 814.66 \$	
				LOCATION VÉHICULE 431 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	3 430.46 \$	
25996	2022-01-10	Chelsea Elementary School	PAIEMENT 2	Paiement #2 final - Projet communautaire résolution 269-21 \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	274.69 \$	274.69 \$
				Affectation - Fonds vert municipal	03-510-10-002	-274.69 \$	
				Surplus affecté / Fonds vert municipal	59-131-11-000	274.69 \$	
25997	2022-01-10	Cima	2118715	Serv. prof. P&D mise à niveau terrains soccer #4 et irrigation #4 et 5 \ P&D mise à niveau terrains soccer #4 et irrigation #4 et 5	23-080-00-721	1 034.78 \$	1 034.78 \$
				Écriture 21-490-10-000/P&D terrains soccer #4 et 5	21-490-10-000	-944.89 \$	
				Écriture 55-162-00-000/P&D terrains soccer #4 et 5	55-162-00-000	944.89 \$	

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25998	2022-01-10	CMP MAYER INC (L'ARSENAL)	111281	BATTERIES POUR LAMPE DE POCHE \ BATTERIES POUR LAMPE DE POCHE	02-220-00-649	175.05 \$	175.05 \$
25999	2022-01-10	Commtech	75388	Cpoies du 22/11/2021 au 21/12/2021 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	101.51 \$	1 089.42 \$
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-120-00-527	152.26 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-220-00-527	348.52 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	101.08 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-702-30-527	386.05 \$	
26000	2022-01-10	Compass Minerals Canada	895914	1000 tonnes de sel à déglacer (saison 2021-2022) \ 1000 tonnes de sel à déglacer (saison 2021-2022)	02-330-00-635	7 078.94 \$	7 078.94 \$
26001	2022-01-10	Construction DJL, Agence Wakefield	18101597	Granulats - Fuite hôtel de ville \ Granulats - Fuite hôtel de ville	02-320-00-621	697.59 \$	1 055.72 \$
			18101598	Granulats - Fuite hôtel de ville \ Granulats - Fuite hôtel de ville	02-320-00-621	169.60 \$	
			18099964	Asphalte chaude - 20 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02-330-00-625	188.53 \$	
26002	2022-01-10	CONSULT'EAU	37114	Analyses de systèmes septiques avec rejet tertiaires \ Analyses de systèmes septiques avec rejet tertiaires	02-470-01-452	288.02 \$	288.02 \$
26003	2022-01-10	DAVID MALONEY	5	ALLOCATION RÉUNIONS CCUDD 2021 \ Allocation de depenses	02-610-00-192	90.00 \$	90.00 \$
26004	2022-01-10	DAVID STANSEN	7	ALLOCATION RÉUNIONS CCUDD 2021 \ Allocation de depenses	02-610-00-192	60.00 \$	60.00 \$
26005	2022-01-10	DENDROICA ENVIRONNEMENT ET FAUNE	PAIEMENT 2	Paieement #2 Final - Projet communautaire résolution 269-21 \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	1 700.00 \$	1 700.00 \$
				Affectation - Fonds vert municipal	03-510-10-002	-1 700.00 \$	
				Surplus affecté / Fonds vert municipal	59-131-11-000	1 700.00 \$	
26006	2022-01-10	DHC Avocats	179438	Frais juridiques dossier CCN; période se terminant le 30 novembre 2021 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-150-00-412	8 726.34 \$	8 726.34 \$
26007	2022-01-10	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	1123024	Location refroidisseurs eau - Janvier à décembre 2021 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2021	02-220-00-517	75.42 \$	530.58 \$
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2021	02-130-00-517	113.14 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.37 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.36 \$	
			1125304	Location refroidisseurs eau - Janvier à décembre 2022 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2022	02-220-00-517	75.41 \$	
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2022	02-130-00-517	113.14 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2022	02-701-20-517	38.37 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2022	02-701-20-517	38.37 \$	
26008	2022-01-10	EFFIGIART	4789	PO7135 Fabrication + installation panneaux interprétation - Quart. Meredith \ Biens durables autres - Hygiène du milieu	23-050-00-729	133.38 \$	133.38 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Débit direct

Du : 2021-12-09

Au : 2022-01-10

Page 16 sur 23

Imprimé le 10 janvier 2022 par Laura Rendle Hobbs

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
26009	2022-01-10	FCSD ARCHITECTURE + DESIGN INC	0336-21-031-02	Architectes pour rampe #2 centre communautaire Farm Point \ Architectes pour rampe #2 centre communautaire Farm Point	23-080-00-722	761.71 \$	761.71 \$
26010	2022-01-10	FLUENT INFORMATION MANAGEMENT SYSTEMS INC	INV-6341	APPLICATION ALERTE WHOS RESPONDING JUIN À DEC 2021 \ APPLICATION ALERTE WHOS RESPONDING	02-220-01-339	630.00 \$	630.00 \$
26011	2022-01-10	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	NOV 2021	Frais de gestion - Centre Meredith - Novembre 2021 \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-88 081.79 \$	85 013.60 \$
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-2 886.35 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-5 757.41 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	96 331.13 \$	
				Location Centre comm.Farm Point	01-234-70-016	120.00 \$	
				Location Centre comm. Hollow Glen	01-234-70-017	324.00 \$	
				Location Centre communautaire Meredith	01-234-70-018	20.00 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	88 081.79 \$	
				TPS exigible RT0001	55-132-92-000	-23.20 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-46.38 \$	
			HYDRO 11/21	15% Électricité PÉRIODE DU 9/11/21 AU 8/12/21 \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-3 068.19 \$	
26012	2022-01-10	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	477141	Commande Fournitures de bureau Denis - 16-12-2021 \ Loisirs	02-701-10-670	70.63 \$	351.09 \$
				Bibliothèque	02-702-30-670	28.03 \$	
			481042	Achat fournitures de bureau pour incendie (ruban P-Touch, et trieur) \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-220-00-670	252.43 \$	
26013	2022-01-10	G.GAUVREAU	24074	INSTALLATION DES CHENILLES SUR VTT - UNITÉ 1531 \ INSTALLATION CHENILLE UNITÉ 1531	02-220-02-525	94.74 \$	94.74 \$
26014	2022-01-10	GEORGE CLAYDON	1	ALLOCATION RÉUNIONS CCUDD 2021 \ Allocation de depenses	02-610-00-192	100.00 \$	100.00 \$
26015	2022-01-10	GESTION JUSTIN MEUNIER INC	31-JANVIER-202	Contrat déneigement chemin poste pompage eau brute/Janv à avril 2022 \ Contrat déneigement ch. poste pompage - Partie municipale	02-330-00-443	984.45 \$	1 521.57 \$
				Déneigement ch. poste pompage-Partie propriétaire 30 Church	02-330-00-443	537.12 \$	
26016	2022-01-10	GROUPE ABS inc	143527	Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière \ Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière	23-040-00-721	3 927.91 \$	3 927.91 \$
26017	2022-01-10	HERVE LEMAIRE	4	ALLOCATION RÉUNIONS CCUDD 2021 \ Allocation de depenses	02-610-00-192	80.00 \$	80.00 \$
26018	2022-01-10	HYDRO-QUÉBEC REVENUS AUTRES	800838	Loyer annuel 2022 - Prise d'alimentation d'eau \ Location autres	02-413-30-519	726.58 \$	726.58 \$
26019	2022-01-10	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	9008287107	Photocopies du 01-12-21 au 31-12-21 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	100.31 \$	1 780.03 \$
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	238.04 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	15.78 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	84.64 \$	

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Débit direct

Traitements de crédit Dépôts

Du : 2021-12-09
Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	529.74 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	618.42 \$	
			9008287831	Cpoies du 01-10 au 31-12 2021 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-320-00-527	96.55 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-330-00-527	96.55 \$	
26020	2022-01-10	Laboratoire Micro B	9653	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Novembre à Décembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Novembre à Decem	02-412-30-444	70.14 \$	183.40 \$
			9740	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Novembre à Décembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Novembre à Decem	02-412-30-444	70.14 \$	
			9654	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Octobre à décembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Octobre à décembre	02-414-30-444	43.12 \$	
26021	2022-01-10	Lapointe Drainage ltd	5018046	Drainage - Chemin Patrick/Wright - Ponceaux \ Drainage - Chemin Patrick/Wright - Ponceaux	02-320-02-649	2 880.17 \$	2 880.17 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-203.90 \$	
				Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	203.90 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-254.24 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	127.12 \$	
				Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	127.12 \$	
26022	2022-01-10	LES SERVICES EXP INC.	653674	Honoraires professionnels - Contrôle matériaux 2e rampe CCFP \ Honoraires professionnels - Contrôle matériaux 2e rampe CCFP	23-080-00-722	2 523.70 \$	13 791.25 \$
			656081	Étude géotechnique ch. Susan, Cadillac et Cross-Loop \ Honoraires prof. - scientifiques et génie	02-320-00-411	11 267.55 \$	
26023	2022-01-10	MACHINERIES FORGET	371325A	Location tracteur, épandeur, gratte et benne du 22-12 au 31-12 2021 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-330-00-516	2 076.96 \$	8 515.56 \$
			370749	Location tracteur, épandeur, gratte, benne du 22/11 au 22/12/2021 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-330-00-516	6 438.60 \$	
26024	2022-01-10	MARC MONETTE	6	ALLOCATION RÉUNIONS CCUDD 2021 \ Allocation de dépenses	02-610-00-192	90.00 \$	90.00 \$
26025	2022-01-10	Martech Inc.	191513	30 balises flexibles \ 30 balises flexibles	02-355-00-649	319.06 \$	1 465.94 \$
			191523	100 poteaux de # civique \ 100 poteaux de # civique	02-355-00-649	1 146.88 \$	
26026	2022-01-10	MEGLAB CONSTRUCTION INC	4A	Solde contrat pour mise place système éclairage terrain baseball \ Solde contrat - Mise place système éclairage terrain basebal	23-080-00-729	7 139.32 \$	43 460.19 \$
			4B	OC-01 / Contrat mise place système éclairage terrain baseball \ OC-01 / Contrat mise place système éclairage terrain basebal	23-080-00-729	8 635.98 \$	
				Écriture 59-110-00-000 / OC-01 lumières terrain baseball	59-110-00-000	7 885.80 \$	
				Écriture 23-710-00-000 / OC-01 lumières terrain baseball	23-710-00-000	-7 885.80 \$	
			4C	OC-01 / Contrat mise place système éclairage terrain baseball \ Excédent (déficit) non affecté	59-110-00-000	7 885.80 \$	

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Débit direct

Traitements de crédit Dépôts

Du : 2021-12-09
Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			4E	Décomp0te #4 - Retenu e 10% - Lumière terrain baseball \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-1 577.53 \$	
			4F	Décompote #4 - Libération retenue 10% - Lumière terrain baseball \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	29 262.42 \$	
			4D	OC-01 / Contrat mise place système éclairage terrain baseball \ Affectations-excédent acc fonct. non-aff	23-710-00-000	-7 885.80 \$	
26027	2022-01-10	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	751063	Contrat annuel support informatique 2021 \ Contrat annuel support informatique 2021	02-130-00-414	955.25 \$	4 888.49 \$
			750626	Achat de portable commis comptabilité \ Ameublement, équip. bureau Administration	23-020-00-726	1 431.44 \$	
				Affect. activités d'investissement -administration	03-310-04-000	1 307.09 \$	
				Affectations activités de fonctionnement	23-610-00-000	-1 307.09 \$	
			750787	Achat de tablette Conseillère \ Ameublement, équip. bureau Administration	23-020-00-726	2 122.15 \$	
				Affect. activités d'investissement -administration	03-310-04-000	1 937.81 \$	
				Affectations activités de fonctionnement	23-610-00-000	-1 937.81 \$	
			750759	Achat de docking station et ensemble clavier/souris \ Ameublement, équip. bureau Administration	23-020-00-726	339.18 \$	
				Affect. activités d'investissement -administration	03-310-04-000	309.71 \$	
				Affectations activités de fonctionnement	23-610-00-000	-309.71 \$	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	40.47 \$	
26028	2022-01-10	MORIN ISOLATION ET TOITURES LTEE	6928	2 Coupes exploration - Toiture Centre Meredith \ Entretien et réparation - Travaux correctifs	02-701-27-523	804.83 \$	804.83 \$
26029	2022-01-10	MRC des Collines de l'Outaouais	2021-000430	CARRA - DERNIER PAIEMENT MAIRESSE GREEN P22 ET P23 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	556.72 \$	556.72 \$
26030	2022-01-10	NICOLE DESROCHES	3	ALLOCATION RÉUNIONS CCUDD 2021 \ Allocation de dépenses	02-610-00-192	110.00 \$	110.00 \$
26031	2022-01-10	Noël + Associés	0000052235	Frais juridiques dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	1 349.81 \$	1 349.81 \$
26032	2022-01-10	OUTAOUAIS SANITAIRE INC	132069	VVC - Location toilette portative \ 1er mois + expédition	02-701-50-516	172.46 \$	344.92 \$
			132068	VVC - Location toilette portative \ 1er mois + expédition	02-701-50-516	172.46 \$	
26033	2022-01-10	PG SOLUTIONS INC	STD45743	Ajout module orthophotos Jmap \ Ajout module orthophotos	02-610-00-494	557.63 \$	557.63 \$
26034	2022-01-10	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	825858	DÉMARREUR POUR UNITÉ 131 \ DÉMARREUR POUR UNITÉ 131	02-220-03-525	280.51 \$	280.51 \$
26035	2022-01-10	PITNEY BOWES LEASING	3201870999	Location timbreuse 13/10/21 au 12/01/2022 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	522.77 \$	522.77 \$
26036	2022-01-10	QDI	8550	honoraires supplémentaires bentonite exigé MELCC \ Infrastructures - Sécurité publique	23-030-00-721	563.40 \$	563.40 \$
26037	2022-01-10	RECYSHRED	18255	Déchetage 8 boites - recyclage livres \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	55.19 \$	238.80 \$
			18254	Déchetage de documents - archives \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	183.61 \$	
26038	2022-01-10	Ressorts Gatineau Enr.	58853	CAM130 - Pièces pour lame avant \ CAM130 - Pièces pour lame avant	02-330-03-525	763.52 \$	763.52 \$
26039	2022-01-10	Riobec Securite Inc.	328599	Vêtements infrastructures / Réseaux / Patinoires \ Vêtements infrastructures	02-390-00-650	235.59 \$	965.75 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Traitements de crédit Dépôts Débit direct

Du : 2021-12-09
Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Vêtements patinoires	02-701-30-650	57.54 \$	
			308330A	BOTTES SÉCURITÉ - \ BOTTES SÉCURITÉ -	02-220-00-650	171.83 \$	
			308329	CRÉDIT - BOTTES SÉCURITÉ - , \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	-192.24 \$	
			309337	Ensemble de signaleur / Peinture / Cône Ch. Susan \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	77.95 \$	
			309338	CRÉDIT - Ensemble de signaleur / Peinture / Cône Ch. Susan \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	-77.95 \$	
			313975	factures multiples pour achat urbanisme - Lacets \ factures multiples achats vêtements urbanisme et environemen	02-610-00-650	11.44 \$	
			315197	factures multiples pour achat urbanisme - Gants \ Vetements, chaussures et accessoires	02-610-00-650	22.71 \$	
			321595	factures multiples pour achat urbanisme - Gants Doublés \ Vetements, chaussures et accessoires	02-610-00-650	22.00 \$	
			321594	factures multiples pour achat urbanisme \ Vetements, chaussures et accessoires	02-610-00-650	60.61 \$	
			323338	factures multiples pour achat urbanisme - Manteau Tough Duck \ Vetements, chaussures et accessoires	02-610-00-650	222.78 \$	
			329940	Achat de botte nouveau pompier , \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	192.24 \$	
			329820	Achat bottes nouveau pompier \ Biens non durables - Autres équipements divers	02-220-00-690	161.25 \$	
26040	2022-01-10	RPGL AVOCATS BARRISTERS	18014	Frais juridiques dossier 12298-171 (550-17-012255-210) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	110.38 \$	577.19 \$
			10811	Frais juridiques dossier 12298-161 (550-17-011740-204) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	55.19 \$	
			18007	Frais juridiques dossier 12298-140 (550-17-010932-190) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	250.65 \$	
			18006	Frais juridiques dossier 12298-055 (550-17-010960-191) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	160.97 \$	
26041	2022-01-10	Serigraphie Albion Inc	31479	Production et installation kit lettrage - CAM134 CAM135 et CAM136 \ Production et installation kit lettrage - CAM134	23-040-00-724	425.78 \$	1 277.35 \$
				Production et installation kit lettrage - CAM135	23-040-00-724	425.78 \$	
				Production et installation kit lettrage - CAM136	23-040-00-724	425.79 \$	
26042	2022-01-10	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	DEC 2021	COTISATION SYNDICAL - DÉCEMBRE 2021 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	4 186.88 \$	4 186.88 \$
26043	2022-01-10	Techniparc	2A	Solde contrat - Remise à niveau terrain de soccer #4 \ Solde contrat - Remise à niveau terrain de soccer #4	23-080-00-721	20 176.97 \$	22 194.67 \$
			2B	Solde contrat - Remise à niveau terrain de soccer #4 \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	2 017.70 \$	
26044	2022-01-10	Thibault & Associés (l'Arsenal)	533057	ENTRETIEN ANNUEL DES ÉCHELLES 2021 \ ENTRETIEN ANNUEL DES ÉCHELLES - 2021	02-220-00-526	817.36 \$	817.36 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
26045	2022-01-10	UNIVAR CANADA LTD	49644419	Produits chimiques - Eau potable \ Produits chimiques - Eau potable (incluant crédit barils)	02-412-30-635	3 027.28 \$	1 647.58 \$
			97693079	Produits chimiques - Eau potable \ Produits chimiques	02-412-30-635	-1 379.70 \$	
26046	2022-01-10	VAPOREL EAU PURE	85667	Eau pour garage municipal - Septembre-Octobre 2021 \ Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-320-00-610	38.75 \$	77.50 \$
				Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-390-00-610	38.75 \$	
26047	2022-01-10	XEROX CANADA LTEE	F58533873	Copies du 26-11 au 29-12 2021 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	33.92 \$	33.92 \$
26048	2022-01-10	Techniparc	2A - CORRIGÉ	Solde contrat - Remise à niveau terrain de soccer #4 \ Solde contrat - Remise à niveau terrain de soccer #4	23-080-00-721	20 176.97 \$	18 159.27 \$
			2B - CORRIGÉ	Solde contrat - Remise à niveau terrain de soccer #4 \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-2 017.70 \$	
						1 807 260.02 \$	1 807 260.02 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Dépôts Débit direct

Du : 2021-12-09
Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
8271124JAN-2021	Bell Canada	2021-12-22	Téléphone hôtel de ville janvier 2021 \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	714.26 \$	3 775.10 \$
			Communication - Téléphonie	02-120-00-331	204.05 \$	
			Communication - Téléphonie	02-141-00-331	204.05 \$	
			Communication - Téléphonie	02-160-00-331	102.03 \$	
			Communication - Téléphonie	02-220-00-331	204.05 \$	
			Communication - Téléphonie	02-320-00-331	306.09 \$	
			Communication - Téléphonie	02-330-00-331	306.09 \$	
			Communication - Téléphonie	02-390-00-331	204.05 \$	
			Communication - Téléphonie	02-470-00-331	204.05 \$	
			Communication - Téléphonie	02-610-00-331	714.21 \$	
			Communication - Téléphonie	02-701-10-331	408.12 \$	
			Communication - Téléphonie	02-702-30-331	204.05 \$	
620 802 495 918	HYDRO QUEBEC	2021-12-09	Électricité 769 273, Centre Meredith, 2021 \ Électricité 769 273, Centre Meredith, 2021	02-701-27-681	20 454.60 \$	
659 502 672 365	HYDRO QUEBEC	2021-12-09	Électricité 690 484, hôtel de ville 60%-biblio 40% 09/11 au 08/12 2021 \ Électricité 690 484, hôtel de ville 60%	02-130-00-681	1 912.27 \$	3 187.11 \$
			Électricité 690 484, biblio 40%	02-702-30-681	1 274.84 \$	
659 502 672 364	HYDRO QUEBEC	2021-12-09	Électricité 690 393, Caserne #1, 09/11 au 08/12 2021 \ Électricité 690 393, Caserne #1, 2021	02-220-00-681	1 996.66 \$	1 996.66 \$
					29 413.47 \$	29 413.47 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10

Liste des paiements

Sommaire

Chèques	1 807 260.02 \$
Chèques annulés	-328 602.80 \$
Débit direct	29 413.47 \$
	<hr/>
	1 508 070.69 \$

Inclure : Chèques annulés Chèques Dépôts annulés Débit direct annulé Du : 2021-12-09
 Traitements de crédit Dépôts Débit direct Au : 2022-01-10



AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

DÉCEMBRE 2021

RECLASSIFICATIONS DES POSTES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-701-50-610	Aliments, boissons	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Service des loisirs		100.00 \$
02-701-50-624	Bois	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Service des loisirs		800.00 \$
02-701-50-641	Articles de quincaillerie	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Service des loisirs	200.00 \$	
02-701-50-643	Petits outils	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Service des loisirs	700.00 \$	
02-415-30-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	2021-12-14	Pompe usine eaux usées à passer fonctionnement	6 500.00 \$	
03-310-03-000	Affect. activités investissement - transport	2021-12-14	Pompe usine eaux usées à passer fonctionnement		6 500.00 \$
23-050-00-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	2021-12-14	Pompe usine eaux usées à passer fonctionnement		6 500.00 \$
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	2021-12-14	Pompe usine eaux usées à passer fonctionnement		6 500.00 \$
23-040-00-721	Infrastr. ch. - Pavage, réflexion, glissières (20 ans)	2021-12-14	Comblant manque contrat 2e rampe au CCFP		18 500.00 \$
23-080-00-722	Bâtiments - Loisirs et culture	2021-12-14	Comblant manque contrat 2e rampe au CCFP	18 500.00 \$	

ÉCONOMIES DE DÉPENSES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-701-10-447	Services technique - Loisirs et culture	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Services des loisirs	3 270.00 \$	
02-701-10-454	Services de formation	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Services des loisirs		580.00 \$
02-701-10-511	Location bâtiments	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Services des loisirs		1 100.00 \$
02-701-20-610	Aliments, café, eau, etc.	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Services des loisirs		1 330.00 \$
02-701-20-650	Vêtements, chaussures et accessoires	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Services des loisirs		260.00 \$
02-701-10-726	Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Services des loisirs	3 100.00 \$	
02-701-20-999	Autres	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Services des loisirs		1 200.00 \$
02-701-70-447	Services techniques autre - Loisirs et culture	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Services des loisirs		500.00 \$
02-701-70-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2021-12-13	Estimé fin d'année 2021 - Services des loisirs		1 400.00 \$
02-701-10-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	2021-12-16	Economie de dépenses - fourniture de bureau loisir	25.00 \$	
02-701-50-729	Biens durables autres	2021-12-16	Economie de dépenses - fourniture de bureau loisir		25.00 \$

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-330-00-635	Produits chimiques	44531	Comblant contrat PVFS		40000
02-490-00-446	Contrat de vidange des fosses septiques	44531	Comblant contrat PVFS	40000	
02-141-01-459	Services techniques autres	44532	Achat docking station - Communication		309.74
03-310-04-000	Affect. activités d'investissement - administration	44532	Achat docking station - Communication	309.74	
23-020-00-726	Ameublement, équip. bureau Administration	44532	Achat docking station - Communication	309.74	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	44532	Achat docking station - Communication	309.74	
23-040-50-721	Infrastructures - Sentier communautaire	44532	Transfert sous-projet 9 à 17 REG 1051-18/Drainage	11000	
23-040-50-721	Infrastructures - Sentier communautaire	44532	Transfert sous-projet 9 à 17 REG 1051-18/Drainage		11000
02-414-30-459	Services techniques autres -	44532	Facture steno pour dossier cour usines centre-vill	2152.24	
02-414-30-516	Location - Machineries, outillage et équipement	44532	Facture steno pour dossier cour usines centre-vill		2152.24
23-040-00-721	Infrastr. ch. - Pavage, réflexion, glissières (20 ans)	44533	Avenant 417 CIMA+ - Chemin du Lac-Meech	1804	
23-040-00-721	Infrastr. ch. - Pavage, réflexion, glissières (20 ans)	44533	Avenant 417 CIMA+ - Chemin du Lac-Meech		1804
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	2021-12-13	Transfert s-projets de 03 à 04 REG1173-20	40 000.00 \$	
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	2021-12-13	Transfert s-projets de 03 à 04 REG1173-20		40 000.00 \$
23-040-00-721	Infrastr. ch. - Pavage, réflexion, glissières (20 ans)	2021-12-13	Transfert s-projet de 07 à 23 REG1051-18		51 000.00 \$
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	2021-12-13	Transfert s-projet de 07 à 23 REG1051-18	51 000.00 \$	
02-320-00-725	Biens durables - machineries, outillage & équip	2021-12-17	Comblant manque pour achat dégeleuse à ponceau		495.58 \$
03-310-03-000	Affect. activités investissement - transport	2021-12-17	Comblant manque pour achat dégeleuse à ponceau	495.58 \$	
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	2021-12-17	Comblant manque pour achat dégeleuse à ponceau	495.58 \$	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	2021-12-17	Comblant manque pour achat dégeleuse à ponceau	495.58 \$	

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
01-242-00-000	Droits de mutation immobilière	2021-12-07	ODC-01 travaux réparation toiture Centre Meredith	2 199.60 \$	
02-701-27-523	Entretien et réparation - Travaux correctifs	2021-12-07	ODC-01 travaux réparation toiture Centre Meredith	2 199.60 \$	
01-234-47-000	Déchets domestiques - commerces	2021-12-13	Collecte MR commerces/Sept., oct. et nov. 2021	952.50 \$	
01-234-48-000	Recyclages - commerces	2021-12-13	Collecte MR commerces/Sept., oct. et nov. 2021	1 925.00 \$	
02-451-10-446	Contrat de cueillette / Déchets domestique	2021-12-13	Collecte MR commerces/Sept., oct. et nov. 2021	952.50 \$	
02-452-10-446	Contrat de cueillette / Matières recyclables	2021-12-13	Collecte MR commerces/Sept., oct. et nov. 2021	1 925.00 \$	
02-470-01-971	Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	2021-12-31	3 paiements fonds vert municipal	3 139.71 \$	
03-510-10-002	Affectation - Fonds vert municipal	2021-12-31	3 paiements fonds vert municipal		3 139.71 \$
01-242-00-000	Droits de mutation immobilière	2021-12-31	Achat portable finance et tablette conseil	3 090.75 \$	
03-310-04-000	Affect. activités d'investissement - administration	2021-12-31	Achat portable finance et tablette conseil	3 090.75 \$	
23-020-00-726	Ameublement, équip. bureau Administration	2021-12-31	Achat portable finance et tablette conseil	3 090.75 \$	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	2021-12-31	Achat portable finance et tablette conseil	3 090.75 \$	

01-000-00-000	Revenus	02-340-00-000	Transport - éclairage des rues
01-279-00-000	Autres revenus - autres	02-390-00-000	Transport - Autres
01-381-00-000	Autres transferts - fonctionnement	02-412-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, approvisionnement et traitement de l'eau potable
02-000-00-000	Charges	02-413-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau de distribution de l'eau potable
02-110-00-000	Conseil	02-414-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, traitement des eaux usées
02-120-00-000	Greffé et application de la loi	02-415-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau d'égout
02-130-00-000	Gestion financière et administrative	02-451-00-000	Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés
02-141-00-000	Communications	02-490-00-000	Hygiène de milieu - autres
02-160-00-000	Gestion du personnel	02-610-00-000	Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage
02-220-00-000	Sécurité incendie	02-631-00-000	Santé & bien être - biens patrimoniaux
02-320-00-000	Transport - voirie municipale	02-701-00-000	Loisirs & culture - activités récréatives
02-330-00-000	Transport - enlèvement de la neige	02-702-00-000	Loisirs & culture - activités culturelles
23-000-00-000	Investissement	03-110-00-000	Financement à long term des activités de fonctionnement
23-020-00-000	Administration générale	03-310-00-000	Affectation - activités d'investissement
23-030-00-000	Sécurité publique	21-000-00-000	Revenus
23-040-00-000	Transport	21-490-00-000	Autres revenus - autres
23-050-00-000	Hygiène de milieu	23-910-00-000	Affectation - réserves financières et fonds réservés
23-080-00-000	Loisirs & culture	23-920-00-000	Affectation - fond de roulement

23-610-00-000 Affectation - activités de fonctionnement
23-510-00-000 Financement à long term des activités d'investissement

03-000-00-000 Conciliation à des fins fiscales



**COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2021

**PLANNING AND SUSTAINABLE
DEVELOPMENT ADVISORY
COMMITTEE**

Minutes of the December 8, 2021 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, Mme Kimberly Chan, président de cette réunion ordinaire virtuelle, déclare la présente séance du Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable (CCUDD) ouverte à 18 h15.

Having noticed that there is quorum, Ms. Kimberly Chan, presiding over this virtual ordinary meeting, declares this sitting of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee (PSDAC) open at 6:15 p.m.

PRÉSENTS

PRESENT

Kimberly Chan (conseillère / Councillor) and Christopher Blais (conseiller / Councillor)
Benoit Delage ~ David Maloney ~ Marc Monette ~ Nicole Desroches ~ Hervé Lemaire ~ George Claydon
Caroline Jean (employée municipale / Municipal Officer) ~ Michel Beaulne (employé municipal / Municipal Officer)

ABSENTS

REGRETS

David Stansen

AUTRES

OTHERS

Nil

None

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. George Claydon et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit par la présente adopté avec l'ajout des points suivants:

IT IS PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. George Claydon and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted with the addition of the following items:

- 5.5 15, chemin Birch – Hauteur du garage
- 5.6 664, route 105 – Distance entre une galerie et ses marches et l'emprise de la route 105
- 6.6 31, chemin Nordik – Construction d'une nouvelle résidence

- 5.5 15 chemin Birch – Height of a garage
- 5.6 664 route 105 – Distance between a porch and its stairs and the right-of-way of route 105
- 6.6 31 chemin Nordik – Construction of a new residence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL

2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES

2.1 Réunion virtuelle du 8 septembre 2021

2.1 Virtual meeting held on September 8, 2021

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. George Claydon et résolu que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 septembre 2021 soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. George Claydon and resolved that the minutes of the regular meeting of September 8, 2021 be hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ADOPTED UNANIMOUSLY

2.2 Réunion virtuelle du 8 septembre 2021

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. George Claydon et résolu que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 octobre 2021 soit par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2.2 Virtual meeting held on October 6, 2021

IT IS PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. George Claydon and resolved that the minutes of the regular meeting of October 6, 2021 be hereby adopted.

ADOPTED UNANIMOUS

3.0 PÉRIODE DES QUESTIONS

3.1 Questions du public sur les dossiers et l'ordre du jour

Les requérants des dossiers 4.1, 5.1, 5.4, 6.1, 7.1 et 7.2 étaient présents et ont présentés leur dossier et répondu aux questions des membres du CCUDD.

3.2 8, chemin Mill – Règlement de citation

Une présentation est effectuée sur les effets de la citation, les caractéristiques du bâtiment à préserver et les limitations lors de travaux. Aucune question n'a été soulevée par le public.

3.0 QUESTION PERIOD

3.1 Questions from public on the applications and agenda

The applicants for files 4.1, 5.1, 5.4, 6.1, 7.1 and 7.2 were present and they presented their individual files and answered the questions of the PSDAC members.

3.2 8, chemin Mill – Citation Bylaw

A presentation was made on the impact of the designation, the characteristics of the building to be preserved, and the limits of the work. No questions were raised by the public.

4.0 DEMANDES MULTIPLES

4.1 a) 2021-20135 Lot 4 121 367 au cadastre du Québec 16, chemin Douglas APL

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 121 367 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 16, chemin Douglas, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot existant, tel que démontré au plan de cadastre préparé par l'arpenteur-géomètre Hubert Carpentier, dossier 110749, minute 15558, daté du 4 octobre 2021;

ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et qu'ils préféreraient voir une implantation des projets proposés (garderie potentielle et bâtiment résidentiel) sur chaque terrain avant de se prononcer sur le dossier.

IL EST DONC CONVENU que ce dossier soit présenté à un CCUDD ultérieur.

REPORTÉ

4.1 b) 2021-20136 Lot 4 121 367 au cadastre du Québec 16, chemin Douglas PIIA

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 121 367 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 16, chemin Douglas, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la division d'un lot en deux;

4.0 MULTIPLE REQUESTS

4.1 a) 2021-20135 Lot 4 121 367 of the Québec cadastre 16, chemin Douglas PSP

WHEREAS the owner of lot 4 121 367 in the cadastre of Quebec, property also known as 16, chemin Douglas, has requested the approval of a preliminary subdivision project in order to create two (2) lots from the existing lot, as shown on the cadastral plan prepared by land surveyor Hubert Carpentier, file 110749, minute 15558, dated October 4, 2021;

WHEREAS the proposed subdivision complies with subdivision by-law number 637-05;

WHEREAS the members have taken note of the analysis report submitted on December 2, 2021 by the Planning and Sustainable Development Department and they would prefer to see the implementation of the proposed projects (potential day care and residential building) on each lot before making a recommendation on the file.

IT IS CONVISED that this project be presented at a subsequent PSDAC.

POSTPONED

4.1 b) 2021-20136 Lot 4 121 367 of the Québec cadastre 16, chemin Douglas SPAIP

WHEREAS the owner of lot 4 121 367 in the Quebec cadastre, property also known as 16, chemin Douglas, has requested the approval of a site planning and architectural integration plan in order to allow the division of a lot in two;

ATTENDU QUE la demande est conforme aux critères du règlement 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et qu'ils préféreraient voir une implantation des projets proposés sur chaque terrain avant de se prononcer sur le dossier;

IL EST DONC CONVENU que ce dossier soit présenté à un CCUDD ultérieur.

REPORTÉ

WHEREAS the request complies with the criteria of By-law 681-06 on SPAIP;

WHEREAS the members have taken note of the analysis report submitted on December 2, 2021 by the Planning and Sustainable Development Department and they would prefer to see the implementation of the proposed projects on each lot before making recommendations on the file;

IT IS CONVISED that this project be presented at a subsequent PSDAC.

POSTPONED

5.0	DÉROGATION MINEURE	5.0	MINOR EXEMPTION
-----	--------------------	-----	-----------------

5.1 2021-20124
Lots 2 635 533 et 2 636 757 au cadastre du Québec
15, chemin de Kingsmere

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme les lots 2 635 533 et 2 636 757 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 15, chemin de Kingsmere, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser une terrasse construite à 1,84 mètre de la ligne avant de terrain, plutôt que deux (2) mètres, tel que stipulé au règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE la demande vise aussi à régulariser une aire de stationnement située à 0 m de la ligne avant de terrain, plutôt que 2 m et une deuxième aire de stationnement située à 0 m des lignes latérale et avant de terrain, plutôt que 1,5 m et 2 m respectivement;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder la demande de dérogation mineure, et ce, en faveur des lots 2 635 533 et 2 636 757 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 15, chemin de Kingsmere.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 2021-20115
Lot 6 164 171 au cadastre du Québec
33, chemin Emily Carr,

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 171 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 33, chemin Emily-Carr, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser une entrée charretière et une aire de stationnement localisée à 0 m de la ligne latérale de terrain, plutôt que 1.5 m, tel que stipulé au règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme

5.1 2021-20124
Lots 2 635 533 et 2 636 757 of the Québec cadastre
15, chemin de Kingsmere

WHEREAS the owner of the property known as lots 2 635 533 and 2 636 757 of the Québec cadastre, property also known as 15, chemin de Kingsmere, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purposes of rectifying the location of a terrace built at 1.84 metres from the front property line, instead of 2 metres, as stipulated in Zoning By-law 636-05;

WHEREAS the request is also to regularize a parking area located at 0 m from the front lot line, instead of 2 m, and a second parking area located at 0 m from the side and front lot lines, instead of 1.5 m and 2 m respectively.

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021 by the Urban Planning and Sustainable Development Department.

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend that municipal council grant the request for a minor exemption, and this, in favour of the lots 2 635 533 et 2 636 757 in the Québec cadastre, property also known as 15, chemin de Kingsmere.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.2 2021-20115
Lot 6 164 171 of the Québec cadastre
33, chemin Emily Carr

WHEREAS the owner of the property known as Lot 6 164 171 of the Québec cadastre, property also known as 33, chemin Emily-Carr, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purposes of rectifying a driveway and parking area located at 0 m from the lateral property line, instead of 1.5 m, as stipulated in Zoning By-law 636-05;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021, by the Planning and

et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. David Maloney, appuyé par M. George Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder la demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 6 164 171 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 33, chemin Emily-Carr, conditionnellement à ce que le gravier situé entre le garage et la ligne latérale soit retiré et remplacé par de la verdure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 20201-20114
Lot 3 030 020 au cadastre du Québec
52, chemin Lilsam

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 030 020 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 52, chemin Lilsam, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser la construction d'un garage ayant une hauteur maximale de 6.85 mètres, plutôt que 6,5 mètres, tel que requis au règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. David Maloney, appuyé par M. George Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder la demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 3 030 020 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 52, chemin Lilsam.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5.4 20201-20122
Lot 6 454 508 au cadastre du Québec
35, chemin Mill

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 454 508 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 35, chemin Mill, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre un lot ayant un frontage de 10 mètres, au lieu de 30 mètres, tel que requis au règlement de lotissement 637-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. David Maloney et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder la demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 6 454 508 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 35, chemin Mill.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by M. David Maloney seconded by and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend that municipal council grant the request for a minor exemption, and this, in favour of the lot 6 164 171 in the Québec cadastre, property also known as 33, chemin Emily-Carr, provided that the gravel located between the garage and the lateral property line is removed and replaced with greenery

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.3 2021-20114
Lot 3 030 020 of the Québec cadastre
52, chemin Lilsam

WHEREAS the owner of the property known as Lot 3 030 020 of the Québec cadastre, property also known as 52, chemin Lilsam, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purpose of authorizing the construction of a garage with a maximum height of 6.85 metres, instead of 6.5 metres, as required by Zoning By-law 636-05;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. David Maloney, seconded by Mr. George Claydon and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to the municipal council to grant the request for minor exemption, in favor of lot 3 030 020 in the cadastre du Québec, property also known as 52, chemin Lilsam.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.4 2021-20122
Lot 6 454 508 of the Québec cadastre
35, chemin Mill

WHEREAS the owner of the property known as Lot 6 454 508 of the Québec cadastre, property also known as 35, chemin Mill, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purposes of allowing a lot with a frontage of 10 metres, instead of 30 metres, as required by Subdivision By-law 637-05;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mrs. Nicole Desroches, seconded by Mr. David Maloney and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to the municipal council to grant the request for minor exemption, in favor of lot 6 454 508 in the cadastre of Quebec, property also known as 35, chemin Mill.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.5 2021-20114
Lot 5 509 248 au cadastre du Québec
15, chemin Birch

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 509 248 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 15, chemin Birch, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser la construction d'un garage ayant une hauteur maximale de 7,47 mètres, plutôt que 6,5 mètres, tel que requis au règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 1^{er} octobre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et ont effectué une recommandation favorable au conseil lors de la séance du CCUDD du 6 octobre 2021;

ATTENDU QUE le conseil municipal a demandé que la demande soit resoumise au CCUDD;

ATTENDU QUE les membres ont demandé de travailler avec le propriétaire afin d'évaluer la possibilité d'éviter la dérogation mineure;

IL EST DONC CONVENU que de contacter le propriétaire et d'évaluer la possibilité d'éviter la dérogation mineure et de voir avec lui s'il désire déposer le dossier tel quel au conseil avec la possibilité que la demande soit refusée.

5.6 2021-20138
Lot 2636 106 du cadastre du Québec
664, route 105

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 636 106 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 664, route 105, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une distance de 4,1 mètres entre une galerie et ses marches et l'emprise de la route 105, au lieu de 10 mètres tel que stipulé au règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 1^{er} octobre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et ont effectué une recommandation favorable au conseil lors de la séance du CCUDD du 6 octobre 2021;

ATTENDU QUE le conseil municipal a demandé que la demande soit resoumise au CCUDD;

ATTENDU QU'il est convenu que la dérogation mineure est requise pour se conformer au code de construction du Québec;

IL EST DONC CONVENU de retourner le dossier au conseil avec une explication par rapport au respect du code de construction du Québec.

5.5 2021-20114
Lot 5 509 248 of the Québec Cadastre
15, chemin Birch

WHEREAS the owner of the building known as lot 5 509 248 in the cadastre of Quebec, property also known as 15, chemin Birch, has submitted to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to authorize the construction of " a garage with a maximum height of 7.47 meters, rather than 6.5 meters, as required by zoning by-law 636-05;

WHEREAS the members took note of the analysis report submitted on October 1, 2021 by the Planning and Sustainable Development Department and made a favorable recommendation to council during the PSDAC meeting of October 6, 2021;

WHEREAS the municipal council requested that the request be resubmitted to the PSDAC;

WHEREAS the members have requested to work with the owner to assess the possibility of avoiding the minor exemption;

IT IS THEREFORE AGREED that the municipality will contact the owner to assess the possibility of avoiding the minor exemption and see whether he wishes to submit the file as is to council with the possibility that the request will be refused.

5.6 2021-20138
Lot 2636 106 du cadastre du Québec
664, route 105

WHEREAS the owner of the building known as lot 2 636 106 in the cadastre of Quebec, property also known as 664, route 105, has submitted to the Municipality of Chelsea a minor exemption request in order to allow a distance of 4,1 meters between a gallery and its steps, and the right-of-way of route 105, instead of 10 meters as stipulated in zoning by-law 636-05;

WHEREAS the members took note of the analysis report submitted on October 1, 2021 by the Planning and Sustainable Development Department and made a favorable recommendation to council during the PSDAC meeting of October 6, 2021;

WHEREAS the municipal council requested that the request be resubmitted to the PSDAC;

WHEREAS it is agreed that the minor exemption is required to comply with the Quebec construction code;

IT IS THEREFORE AGREED to return the file to council with an explanation regarding compliance with the Quebec construction code.

6.0	PIIA	6.0	SPAIP
6.1	2021-20126 Lot 6 289 478 au cadastre du Québec 80, chemin de Lamoille	6.1	2021-20126 Lot 6 289 478 of the Québec cadastre 80, chemin de Lamoille
	<p>ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 289 478 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 80, chemin de Lamoille, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée;</p> <p>ATTENDU QUE les matériaux utilisés sont les mêmes que l'immeuble existant. Une plus grande galerie sera aussi construite;</p> <p>ATTENDU QUE l'agrandissement proposé de 4,88 m X 4,44 m est assujéti au PIIA du Centre-village;</p> <p>ATTENDU QUE l'architecture de l'agrandissement est similaire aux modèles déjà approuvés et à celle du bâtiment existant et que les matériaux proposés sont les mêmes que pour les autres modèles et le bâtiment existant;</p> <p>ATTENDU QUE l'agrandissement proposé est conforme au règlement de zonage et au code de construction du Québec;</p> <p>ATTENDU QUE le projet a reçu l'aval de Ferme Hendrick;</p> <p>ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;</p> <p>IL EST DONC PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par M. David Maloney et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur le lot 6 289 478 du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 80, chemin de Lamoille.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>WHEREAS the owner of lot 6 289 478 of the Québec cadastre, property also known as 80, chemin de Lamoille, has presented an application for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to authorize the extension of a detached single-family residence;</p> <p>WHEREAS the materials used are the same as the existing building. A larger porch will also be built;</p> <p>WHEREAS the proposed extension of 4.88 m X 4.44 m is subject to the SPAIP of the Centre-village;</p> <p>WHEREAS the architecture of the addition is similar to previously approved models and to the existing building, and the proposed materials are the same as for the other models and the existing building;</p> <p>WHEREAS the proposed expansion complies with the zoning by-law and the Québec Construction Code;</p> <p>WHEREAS the project has been approved by Ferme Hendrick;</p> <p>WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021, by the Planning and Sustainable Development Department;</p> <p>IT IS THEREFORE PROPOSED by M. Benoit Delage, seconded by M. David Maloney and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends that municipal council approve this SPAIP request on lot 6,289,478 of the Quebec cadastre, property also known as 80, chemin de Lamoille.</p> <p>ADOPTED UNANIMOUSLY</p>	
6.2	2021-20125 Lot 5 702 150 au cadastre du Québec 54, chemin de Montpellier	6.2	2021-20125 Lot 5 702 150 of the Québec cadastre 54, chemin de Montpellier
	<p>ATTENDU QUE le propriétaire du lot 5 702 150 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 54, chemin de Montpellier, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'agrandissement du bâtiment principal;</p> <p>ATTENDU QUE l'agrandissement aura 3.35 m X 3.81 m et sera situé à l'emplacement actuelle d'une galerie;</p> <p>ATTENDU QUE l'agrandissement proposé est conforme aux critères du règlement 681-06 sur les PIIA;</p> <p>ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;</p> <p>IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par</p>	<p>WHEREAS the owner of lot 5 702 150 of the Quebec cadastre, property also known as 54, chemin de Montpellier, has presented an application for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to authorize the extension of the main building;</p> <p>WHEREAS the extension will be 3.35 m X 3.81 m and will be located in the current location of a porch;</p> <p>WHEREAS the proposed extension meets the criteria of By-law 681-06 respecting SPAIP;</p> <p>WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021 by the Planning and Sustainable Development Department;</p> <p>IT IS THEREFORE PROPOSED by M. George Claydon</p>	

M. David Maloney et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur le lot 5 702 150 du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 54, chemin de Montpelier:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 2021-20129
Lot 2 635 769 au cadastre du Québec
168, chemin d'Old Chelsea

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 635 769 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 168, chemin d'Old Chelsea, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'agrandissement d'une galerie et l'installation d'une rampe pour fauteuils roulants;

ATTENDU QUE la demande de PIIA vise aussi à approuver une enseigne circulaire sur poteau de 1,37 m de diamètre pour le commerce "Baravin";

ATTENDU QUE l'enseigne sera en aluminium avec lettres en acrylique et qu'elle sera installée sur la structure existante;

ATTENDU QUE les enseignes proposées sont conformes aux critères du règlement 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. Marc Monette et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur le lot 2 635 769 du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 168, chemin d'Old Chelsea:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 2021-20130
Lot 2 636 008 au cadastre du Québec
457, route 105

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 636 008 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 457, route 105, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'installation d'une enseigne sur l'enseigne collective;

ATTENDU QUE les dimensions maximales de l'enseigne en PVC seront de 1.22 m X 1.22 m pour le commerce "Beauregard sur ma nature";

ATTENDU QUE le fond de l'enseigne est en alupanel recouvert d'une imitation de bois et que les lettres et logo sont en polyuréthane haute densité pour un effet 3D;

ATTENDU QUE les enseignes proposées sont conformes aux critères du règlement 681-06 sur les PIIA;

seconded by M. David Maloney and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends that municipal council approve this SPAIP request on lot 5 702 150 of the Quebec cadastre, property also known as 54, chemin de Montpelier.

ADOPTED UNANIMOUSLY

6.3 2021-20129
Lot 2 635 769 of the cadastre du Québec
168, chemin Old Chelsea

WHEREAS the owner of Lot 2 635 769 of the Quebec cadastre, property also known as 168, chemin d'Old Chelsea, has presented an application for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to authorize the extension of a porch and the installation of a wheelchair ramp;

WHEREAS this request is also for the approval of a circular sign on a post 1.37 m in diameter for the business "Baravin";

WHEREAS the sign will be made of aluminium with acrylic letters and will be installed on the existing structure;

WHEREAS the proposed signs comply with the criteria of By-law 681-06 concerning SPAIP;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by M. George Claydon, seconded by M. Marc Monette and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends that municipal council approve this SPAIP request on lot 2 635 769 of the Quebec cadastre, property also known as 168, chemin d'Old Chelsea.

ADOPTED UNANIMOUSLY

6.4 2021-20130
Lot 2 636 008 of the cadastre du Québec
457, Route 105

WHEREAS the owner of lot 2 636 008 of the Quebec cadastre, property also known as 457, route 105, has presented an application for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to authorize the installation of a sign on the collective signboard;

WHEREAS the maximum dimensions of the PVC sign will be 1.22 m X 1.22 m for the business "Beauregard sur ma nature";

WHEREAS the background of the sign is made of alupanel covered with imitation wood, and the letters and logo are made of high density polyurethane for a 3D effect;

WHEREAS the proposed signs comply with the criteria of By-law 681-06 concerning SPAIP;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. David Maloney et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur le lot 2 636 008 du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 457, route 105.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 2021-20131
Lot 2 635 987 au cadastre du Québec
513, route 105

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 635 987 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 513, route 105, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'installation d'une enseigne;

ATTENDU QUE l'enseigne circulaire pour le commerce « Café Lilly Bean » aura un diamètre de 0.91 m;

ATTENDU QUE le fond de l'enseigne sera en alupanel et les lettres et logo sont en polyuréthane haute densité pour un effet 3D;

ATTENDU QUE les enseignes proposées sont conformes aux critères du règlement 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches appuyé par M. David Maloney et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur le lot 2 635 987 du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 513, route 105.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 2021-20121
Lot 3 352 393 au cadastre du Québec
31, chemin Nordik

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 352 393 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin Nordik, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver une résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à ceux déjà approuvés;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont les mêmes que ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE la résidence proposée est conforme aux critères

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mrs. Nicole Desroches, seconded by M. David Maloney and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends that municipal council approve this SPAIP request on lot 2 636 008 of the Quebec cadastre, property also known as 457, route 105.

ADOPTED UNANIMOUSLY

6.5 2021-20131
Lot 2 635 987 of the cadastre du Québec
513, Route 105

WHEREAS the owner of lot 2 635 987 of the Quebec cadastre, property also known as 513, route 105, has presented an application for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to allow the installation of a sign;

WHEREAS the circular sign for the business "Café Lilly Bean" will have a diameter of 0.91 m;

WHEREAS the background of the sign will be made of alupanel and the letters and logo are made of high density polyurethane for a 3D effect;

WHEREAS the proposed signs are in conformity with the criteria of By-law 681-06 concerning SPAIP;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mme Nicole Desroches, seconded by M. David Maloney and resolved that that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends that municipal council approve this SPAIP request on lot 2 635 987 of the Quebec cadastre, property also known as 513, route 105.

ADOPTED UNANIMOUSLY

6.6 2021-20121
Lot 3 352 393 au cadastre du Québec
31, chemin Nordik

WHEREAS the owner of lot 3 352 393 of the Quebec cadastre, property also known as 31, chemin Nordik, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to approve a detached single-family residence;

WHEREAS the new model is similar to those already approved;

WHEREAS the proposed materials are the same as those used in the project;

WHEREAS the proposed residence complies with the criteria of

du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 1^{er} octobre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et ont effectué une recommandation favorable au conseil lors de la séance du CCUDD du 6 octobre 2021;

ATTENDU QUE le conseil municipal a demandé que la demande soit resoumise au CCUDD;

ATTENDU QUE les membres réitèrent leur recommandation favorable, conditionnellement à ce que la conservation des arbres sur le terrain soit maximisée, afin de préserver l'intégralité de la couverture forestière de la colline lorsque vu du Chemin Old Chelsea et de l'autoroute de la Gatineau A5;

IL EST DONC CONVENU de déposer le dossier au prochain conseil avec cette condition.

By-law No. 681-06 concerning SPAIP

WHEREAS the members took note of the analysis report submitted on October 1, 2021 by the Planning and Sustainable Development Department and made a favorable recommendation to council during the PSDAC meeting of October 6, 2021;

WHEREAS the municipal council requested that the request be resubmitted to the PSDAC;

WHEREAS the members reiterate their favorable recommendation, conditionally that the conservation of trees on the land be maximized, in order to preserve the entire forest cover of the hill when seen from Chemin Old Chelsea and the Gatineau highway A5;

IT IS THEREFORE AGREED to submit the file to the next council with this condition.

7.0 LOTISSEMENT

7.1 2021-20133 Lot 3 030 929 au cadastre du Québec Projet, chemin Descartes

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 030 929 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant située sur le chemin Descartes, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot existant, tel que démontré au plan projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Marie Eve R. Tremblay, dossier 109435, minute 4629, daté du 24 novembre 2021;

ATTENDU QUE le lotissement proposé a pour but de déterminer la portion du terrain qui sera vendu à un organisme de bienfaisance environnemental, conformément règlement numéro 1212-21 modifiant certaines dispositions du règlement relatif aux permis et certificats 639-05 afin de permettre 5 lots sur un chemin privé lorsque 80% du terrain est vendu à un organisme de bienfaisance environnementale;

ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et ont discutés sur l'emplacement du chemin projeté, les sentiers existants à préserver, la forme de lots projetés, l'interface entre le chemin existant et le nouveau chemin, l'augmentation de la circulation sur le chemin Descartes;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. Marc Monette et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de d'avant-projet de lotissement sur le lot 3 030 929 du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant située sur le chemin Descartes, tel que démontré au plan projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Marie Eve R. Tremblay, dossier 109435, minute 4629, daté du 24 novembre 2021.

7.0 SUBDIVISION

7.1 2021-20133 Lot 3 030 929 of the Québec Cadastre Project, chemin Descartes

WHEREAS the owner of lot 3 030 929 of the Quebec cadastre, property also known as chemin Descartes, has presented a request for approval of a subdivision proposal in order to create two (2) lots from the existing lot, as shown on the subdivision proposal plan prepared by Marie Eve R. Tremblay, land surveyor, file 109435, minute 4629, dated November 24, 2021;

WHEREAS the purpose of the proposed subdivision is to determine the portion of the land to be sold to an environmental charity, in accordance with By-law Number 1212-21 amending certain provisions of Permits and Certificates By-law 639-05 to allow 5 lots on a private road when 80% of the land is sold to an environmental charity;

WHEREAS the proposed subdivision is in conformity with Subdivision By-law Number 637-05;

WHEREAS the members took note of the analysis report submitted on December 2, 2021 by the Planning and Sustainable Development Department and discussed the location of the proposed road, the existing trails to be preserved, the shape of the proposed lots, the interface between the existing path and the new path, and increased traffic on Chemin Descartes;

IT IS THEREFORE MOVED by Mr. George Claydon, seconded by Mr. Marc Monette and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to the municipal council to approve this request for a preliminary subdivision project on the lot. 3,030,929 of the cadastre of Quebec, property also known as being located on Chemin Descartes, as shown on the subdivision project plan prepared by land surveyor Marie Eve R. Tremblay, file 109435, minute 4629, dated November 24, 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 2021-20132
Lot 6 348 115 au cadastre du Québec
31, chemin Old Sawmill

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 348 115 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin Old Sawmill, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot existant, tel que démontré au plan de cadastre préparé par l'arpenteur-géomètre Hubert Carpentier, dossier 90633, minute 15755, daté du 23 novembre 2021;

ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 2 décembre 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. George Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de d'avant-projet de lotissement sur le lot 6 348 115 du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin Old Sawmill, tel que démontré au plan de cadastre préparé par l'arpenteur-géomètre Hubert Carpentier, dossier 90633, minute 15755, daté du 23 novembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.0 INFORMATION DU CONSEIL

8.1 Session ordinaire virtuelle du 7 décembre 2021

10.0 AUTRE

Dates des séances du CCUDD 2022

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. Christopher Blais et résolu que cette rencontre soit levée à 22 h06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

.....
Signature de l'employé municipal / Signature of the Municipal Officer

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

.....
Kimberly Chan, Président / Chair

ADOPTED UNANIMOUSLY

7.2 2021-20132
Lot 6 348 115 of the Québec cadastre
31, chemin Old Sawmill

WHEREAS the owner of Lot 6 348 115 of the Quebec cadastre, property also known as 31 Old Sawmill Road, has presented a request for the approval of a subdivision proposal for the purpose of creating two (2) lots from the existing lot, as shown on the cadastral plan prepared by Land Surveyor Hubert Carpentier, file 90633, minute 15755, dated November 23, 2021;

WHEREAS the proposed subdivision is in conformity with Subdivision By-law Number 637-05;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on December 2, 2021, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mrs. Nicole Desroches, seconded by Mr. George Claydon and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to the municipal council to approve this request for a preliminary subdivision project on lot 6 348 115 of the cadastre of Quebec, property also known as 31, chemin Old Sawmill, as shown on the cadastre plan prepared by land surveyor Hubert Carpentier, file 90633, minute 15755, dated November 23, 2021.

ADOPTED UNANIMOUSLY

8.0 FEEDBACK FROM COUNCIL

8.1 December 7, 2021 Ordinary virtual sitting

10.0 OTHER

PSDAC meetings for 2022

11.0 ADJOURNMENT

IT IS PROPOSED by M. George Claydon, seconded by M. Christopher Blais and resolved that this meeting be adjourned at 10:06 p.m.

ADOPTED UNANIMOUSLY

MINUTES SUBMITTED BY

MINUTES APPROVED BY

Légende:

Action complétée
Action en continu
Action en cours
Action qui n'est pas débutée

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
1. ENVIRONNEMENT						
1.1 RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES ET DIVERSIFICATION DES MODES DE DÉPLACEMENT						
1.1.1. Encourager le transport actif et récréatif						
	Tenir compte des recommandations du Plan directeur des transports actifs dans le cadre des travaux routiers et d'aménagement du territoire; ET	En continu	Ratio nombre de km d'infrastructures dédié au transport actif par rapport au nombre de km dédié au transport véhiculaire	Gratuit / temps	LOI TPI	EN CONTINU Lorsqu'un projet de développement est entamé, le Service des loisirs et le Comité des loisirs recommandent la création de sentiers et des pistes cyclables. Ex. le projet de Notch et de la Mine a débuté en 2018. Un sentier pédestre entre Dunmor et Mountainview a aussi été construit. Le sentier communautaire de 22 km est actuellement en construction.
	Aménager des sentiers multifonctionnels	En continu	Pourcentage de la population qui se déplace en transport actif	Les dispositifs sont achetés par TPI donc gratuit/temps	LOI TPI	EN CONTINU Nous avons aménagé des sentiers multifonctionnels. Des dispositifs afin de connaître la quantité d'utilisateurs de ses infrastructures ont été installés sur la Voie Verte.
	Poursuivre le travail avec le MTQ pour revoir les normes de sécurité routière sur les artères principales	2019	Bilan annuel en sécurité routière	Complet	TPI	COMPLET Une résolution a été envoyée concernant la limite de vitesse sur le chemin Old Chelsea (refusée) Une résolution a été envoyée pour analyser la sécurité de l'aménagement des bretelles de sortie du chemin Scott (En analyse) La Municipalité et le MTQ travaillent en collaboration sur l'aménagement du nouveau carrefour à l'intersection Old Chelsea et Hôtel-de-Ville

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Obtenir la certification Mouvement Vélosympathique	2018	Obtention de la certification Mouvement Vélosympathique	Complet	LOI	COMPLET Nous avons obtenu une mention honorifique en 2016 et le niveau bronze en 2019, valide jusqu'en 2024. Nous postulerons à nouveau en 2024.
	Promouvoir le transport actif auprès des résidents et des employés municipaux	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM LOI	EN CONTINU Lorsqu'on organise des activités, on encourage au participant de se rendre en vélo. Lors des activités comme Défi Santé et Défi ensemble, on motive les employés et résidents à bouger davantage et cela inclut le transport actif.
1.1.2. Encourager le transport électrique	Changer le cadre réglementaire pour encourager les bornes de recharge dans les constructions résidentielles et commerciales et dans les stationnements publics	2019	Nombre de bornes électriques publiques et privées sur le territoire	Gratuit / temps	TPI URB	EN COURS Constructions commerciales Le nombre de bornes électriques installées sur le territoire est non déterminé pour le moment. Cependant, le Règlement no. 1075-18 modifiant le Règlement de zonage no. 636-05 exige l'installation de bornes électriques pour les aires de stationnement ayant plus de 50 cases (article 4.9.1.1.8). La Municipalité étudie la possibilité d'implanter des bornes de recharge sur son territoire pour ses résidents. Une demande de subvention pour l'implantation de 3 bornes de recharges a été déposée par le CREDDO en 2021, nous sommes en attente d'une réponse.
	Poursuivre les efforts d'installation de bornes de recharge et d'approvisionnement en véhicule électrique dans la municipalité	En continu	Pourcentage de la flotte municipale de véhicule électrique	\$\$\$	TPI	EN COURS Présentement, la Municipalité a un véhicule électrique dans sa flotte. La MRC et le CREDDO collaborent dans un projet de partage de véhicules ainsi que l'implantation possible de bornes de recharges.
1.1.3 Encourager l'optimisation des transports et les alternatives à la voiture	Réaliser un inventaire des GES des véhicules sur le territoire suite au Plan d'action visant la réduction des GES sur le territoire de la municipalité de Chelsea 2014 -2017	2020	Calcul des émissions annuelles des gaz à effet de serre des voitures sur le territoire : CO2, CH4 et N2	\$\$	TPI ENV	COMPLET Le rapport final de l'inventaire des GES du territoire, effectué par LCL environnement, est complété

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
1.1.3 Encourager l'optimisation des transports et les alternatives à la voiture (SUITE)	Accompagner les sociétés de transport régional dans la bonification de l'offre de service de transport en commun sur le territoire de la Municipalité	En continu	Calcul de la part modale du transport en commun et du covoiturage pour la population active au moyen de sondage	Pourrait être complété sous forme de sondage. Gratuit/temps	COM TPI	EN CONTINU Le calcul de la part modale du transport en commun et covoiturage n'a pas été calculé. Cependant, la Municipalité participe et promeut l'offre de transport en commun. Par exemple, dans le cadre des projets de réfection des chemins Notch et Mine, des aires d'attentes ont été aménagées pour les personnes désirant utiliser le transport en commun. Le guide du résident a une section complète dédiée à l'offre de transport en commun à Chelsea. D'autant plus, le Service des loisirs de la Municipalité utilise des navettes lors de leurs événements.
	Faire la promotion d'initiatives favorisant le covoiturage; et	En continu		Gratuit / temps		Relève également de la MRC.
	Se doter d'une réglementation sur la marche des moteurs au ralenti et sensibiliser les résidents, les employés municipaux et les sous-traitants	2020	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM LOI ENV TPI URB	INFORMATIONS DEMANDÉES La MRC n'a aucun règlement de ce genre. Si les autres municipalités de la MRC sont voulantes d'un tel règlement, la MRC serait ouverte à modifier son Règlement sur la circulation et le stationnement.
1.2 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES						
1.2.1. Bonifier la gestion des résidus verts et de la matière organique	Assurer l'implantation d'une collecte du compostage porte-à-porte	2019	Quantité moyenne annuelle de matière organique et résidus verts valorisée par la collecte municipale (kg/habitant)	Complet	TPI	COMPLET Une collecte porte-à-porte des matières organiques a débuté sur le territoire complet de la Municipalité en janvier 2019. Les statistiques de valorisation seront disponibles à la fin de l'année.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
1.2.1. Bonifier la gestion des résidus verts et de la matière organique (SUITE)	Poursuivre les efforts de sensibilisation au compostage domestique	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Subventionné par la MRC	COM ENV	EN CONTINU Le site web possède une section complète dédiée aux matières résiduelles incluant le compostage. Deux dépliants ont été produits et distribués aux résidents de Chelsea. Trois vidéos ont été produites afin de fournir des trucs et astuces aux résidents pour mieux composter. La publicité pour la nouvelle collecte a apparu sur les autobus de Transcollines, les réseaux sociaux, les journaux locaux, l'infolettre de Chelsea ainsi que le Chelsea Express. Nous publions également les statistiques de matières résiduelles ramassées par la Municipalité annuellement sur le site web afin de démontrer aux résidents le fruit de leurs efforts.
1.2.2 Assurer une meilleure gestion des matières résiduelles (GMR) dans les institutions, commerces et industries (ICI)	Assurer une prise en charge par Commerce Chelsea de nouveaux commerçants souhaitant intégrer de meilleures pratiques en GMR	2019	Quantité d'ICI possédant des collectes pour la matière recyclable et la matière organique	Complet	TPI	COMPLET Les ICI de la Municipalité doivent maintenant participer à la collecte municipale des matières résiduelles. Règlement 1061-18
	Sensibiliser les commerces aux programmes et aux outils existants	2018	Ratio de la quantité moyenne annuelle de matière résiduelle valorisée par rapport à la quantité de matière allant à l'enfouissement	Complet	COM TPI	COMPLET Les ICI de la Municipalité doivent maintenant participer à la collecte municipale des matières résiduelles. La campagne publicitaire de la Municipalité vise les commerces également. Les statistiques de valorisation sont disponibles à la fin de l'année et elles sont diffusées en début d'année.
	Interdire l'élimination des matières recyclables	2018	Nombre d'activités de sensibilisation	Complet	TPI	COMPLET Règlement 1061-18

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur	
1.2.3. Bonifier la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD)	Offrir une collecte supplémentaire annuelle des RDD	2018	Nombre de collecte de RDD annuelle	Complet	TPI	COMPLET La Municipalité offre maintenant 2 collectes porte-à-porte des RDD.	
1.2.3. Bonifier la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) (SUITE)	Bonifier l'information de la Municipalité sur la collecte de RDD	2018	Taux de participation annuel à la collecte des RDD (nombre de participants par rapport à la population active)	Complet	COM	COMPLET Nouveau guide "Ensemble, on trie, on collecte, on valorise!" ainsi qu'une mise à jour sur le site web de la Municipalité.	
1.3 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE							
1.3.1. Préserver le caractère forestier de Chelsea	Mettre en vigueur la nouvelle réglementation relative à l'abattage d'arbres	2018	Nombre de mesures d'application de la politique municipale de la forêt	Complet	URB	COMPLET La réglementation sur l'abattage des arbres est en vigueur depuis le 25 septembre 2017. Une étude écologique des périmètres urbains a été effectuée pour classer la valeur écologique du territoire et pourrait mener à de nouvelles dispositions réglementaires de protection des boisés.	
	Implanter une vision et une politique municipale de la forêt	2021		En cours	ENV	EN COURS Une ébauche de la Politique de l'arbre de la Municipalité est rédigée. Nous avons également reçu une ébauche du plan de verdissement du centre-village. Les deux documents sont en cours d'analyse, de modification et de révision avec le consultant et l'équipe du SUDD.	
	Procéder à un inventaire du couvert forestier par imagerie aérienne	2020		Indice de canopée de la Municipalité	En cours	ENV	EN COURS Un inventaire partiel du couvert forestier a été fait dans le contexte du plan de verdissement du centre-village.
	Sensibiliser les résidents aux bienfaits des forêts et à l'entretien écologique des terrains	En continu		Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM ENV	EN CONTINU Mise à jour du site web. Ce site offre des sections sur la faune, la flore, les espèces exotiques envahissantes, les pesticides, les collectes spéciales, etc.
1.3.2. Bonifier la gestion des eaux de pluie et des nappes phréatiques	Réaliser un inventaire des GES des fosses septiques du territoire suite au Plan d'action visant la réduction des GES sur le territoire de la municipalité de Chelsea 2014-2017	2020	Calcul des émissions des gaz à effet de serre des fosses septiques sur le territoire : CH4	\$\$	TPI ENV	COMPLET Le rapport final de l'inventaire des GES du territoire, effectué par LCL environnement, est complété	

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
1.3.2. Bonifier la gestion des eaux de pluie et des nappes phréatiques (SUITE)	Implanter des normes de bonnes pratiques pour la gestion écologique des fossés	2018	Pourcentage de surfaces perméables publiques et privées possédant des mesures de gestion durable	Vicky Barabé - Subvention de soutien au personnel	Chargé de projet en adapt. Climatique (ENV) TPI	EN COURS Mesure faisant partie du Plan d'adaptation aux changements climatiques 2021-2026
	Implanter des mesures de gestion durable des eaux de pluie pour les surfaces perméables (stationnements publics et privés, routes et pistes cyclables)	En continu	Quantité d'eau traitée dans les infrastructures municipales	Vicky Barabé - Subvention de soutien au personnel	TPI ENV	EN COURS Mesure faisant partie du Plan d'adaptation aux changements climatiques 2021-2026
	Sensibiliser les résidents et les employés municipaux à la réduction de la consommation d'eau	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM ENV	EN CONTINU Une section dans le guide du résident porte sur l'utilisation de l'eau et les règlements en vigueur. D'autant plus, nous avons une section dévouée au programme H2O de la Municipalité.
1.4 PROTECTION ET VALORISATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ						
1.4.1. Protéger les berges et les milieux humides						
1.4.1. Protéger les berges et les milieux humides	Poursuivre l'acquisition de données sur le territoire	En continu	Pourcentage du territoire sondé; et Indice de la qualité générale de l'eau du Québec (IQBP)	Tâche de la MRC (Plan régional de l'eau)	ENV	EN COURS Ceci est maintenant la responsabilité de l'ABV des 7 et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais dans le cadre du Plan régional de l'eau. JFSA a complété une étude de valeur écologique du centre village et de Farm Point. De plus, la Municipalité va intégrer toutes recommandations de la MRC à nos règlements et procédures.
	Conjointement avec la MRC, identifier et mettre en place des mesures de protection des milieux humides de grande valeur	2019	Pourcentage des milieux humides possédant des mesures de protection	Tâche de la MRC (Plan régional de l'eau)	ENV	COMPLET La réglementation à Chelsea interdit les interventions dans les milieux humides et restreints les activités dans une bande de protection et 15 à 30 m. Désormais, c'est la responsabilité de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de produire un Plan régional de l'eau qui identifie les milieux humides et hydriques de son territoire. La Municipalité va intégrer toutes recommandations de la MRC à nos règlements et procédures.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Communiquer les résultats du programme d'inspection des berges	2018	Nombre d'activités de sensibilisation	Complet	COM ENV	COMPLET La Municipalité publie un rapport du programme H2O - volet eau de surface chaque année. Ce rapport analyse la santé et émet des recommandations concernant les cours d'eau et les plans d'eau principaux de la Municipalité.
	Sensibiliser la population à la réglementation de la MRC	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM ENV	EN CONTINU Section sur le site web, consultations publiques en ligne, inspections et lettres envoyées aux propriétaires riverains. Le programme se poursuit.
1.4.2. Contrôler les espèces exotiques envahissantes (EEE)	Réaliser un inventaire des EEE sur le territoire	2020	Création et mise à jour de la cartographie des EEE	\$	ENV	COMPLET Un inventaire des EEE sur le territoire public de la municipalité a été complété en 2018. Sentiers Chelsea ont fait un inventaire des EEE sur le sentier communautaire à l'été 2020.
1.4.2. Contrôler les espèces exotiques envahissantes (EEE) (SUITE)	Implanter des normes de bonnes pratiques pour gérer et limiter la propagation des EEE (ex. mise à l'eau d'embarcation)	2020		Gratuit / temps		EN CONTINU Programme de suppression des plantes terrestres en collaboration avec le Service des travaux publics et infrastructures. Collecte annuelle des EEE au garage municipal. Une 2e journée de collecte a été ajoutée en 2021.
	Élaborer un programme de suppression et de collecte des EEE aquatiques et terrestres	2020	Nombre d'activités de contrôle et/ou de suppression des EEE	\$\$	TPI ENV	Le projet pilote de station de lavage pour les bateaux a été déposé au Fonds Vert et a eu lieu en 2021. Possibilité de faire affaire avec une entreprise externe pour la gestion des plantes envahissantes sur le territoire. Collaboration avec la Ferme expérimentale d'Ottawa pour la cynanche.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
1.4.3. Préserver les milieux naturels de haute valeur écologique	Sensibiliser les résidents, les employés municipaux et les sous-traitants	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM ENV	EN CONTINU Une section sur le nouveau site web de la Municipalité est dédiée aux EEE. Nous avons aussi une collecte d'EEE chaque année. Les étudiants de la CIEC et les employés de TPI sont formés chaque année à identifier les EEE.
	Poursuivre les efforts d'inventorisation des espèces en péril et des zones de haute valeur écologique	En continu	Pourcentage du territoire dédié à la conservation et à la protection des milieux naturels et de la biodiversité	\$\$	ENV	EN CONTINU JFSA a complété une étude de valeur écologique du centre village et de Farm Point.
	Élaborer un plan de conservation des milieux naturels de haute valeur	2019	Création et mise à jour de la cartographie des espèces en péril	\$\$	ENV	Ce projet n'est pas encore entamé. Cependant, la Municipalité adhère et contribue au Fonds des municipalités pour la biodiversité. Ce Fonds permettra à la Municipalité de compléter des projets de cette nature.

2. SOCIAL

2.1 MIXITÉ SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

2.1.1. Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle	Promouvoir les résidences multigénérationnelles et pour aînés (ex. Coopérative d'hébergement)	En continu	Ratio des profils sociodémographiques de la population	Gratuit / temps	LOI URB	EN CONTINU Un projet est en cours à Farm Point. Des dispositions en ce sens seront incluses au plan d'urbanisme et aux règlements révisés.
	Intégrer les recommandations de la Politique de la famille et des aînés quant à l'accessibilité à des habitations pour tous	En continu				Gratuit / temps

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
2.1.1. Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle (SUITE)	Mettre sur pied une programmation d'activités intergénérationnelles	2018	Nombre d'activités intergénérationnelles	Complet	LOI	COMPLET Le Centre Meredith offre au moins 2 activités de mise en forme pour les aînés chaque semestre. Mensuellement, à Farm Point, il se déroule un souper pour aînés. Aussi un dîner est organisé à l'église St Mary Magdalène. Plusieurs autres activités comme Chelsea en Fête, Mardis en Musique, etc. sont des activités où tous les membres de la famille sont invités à participer.
	Créer un comité de développement social qui assure notamment le suivi de la Politique de la famille et des aînés	2018	Nombre de rencontres annuelles du comité de développement social	Complet	LOI	COMPLET Le comité s'est rencontré 6 fois en 2018 pour le suivi de la Politique de la famille et des aînés. Des démarches ont été entreprises pour remettre le comité en marche en 2021.
2.2 CULTURE LOCALE						
2.2.1. Valoriser les événements culturels locaux	Améliorer la promotion et le support municipal des événements de Chelsea et la coordination avec les partenaires régionaux	En continu	Nombre de participants aux événements	Gratuit / temps (voir les rapport d'événements)	LOI	EN CONTINU (+/-) 10000 participations en 2018. La crise sanitaire 2020-présent fait en sorte qu'il est difficile de connaître/prédire la participation aux activités.
			Trafic sur la page internet des festivités de la Municipalité	Gratuit / temps (statistiques du site web)	COM LOI	EN CONTINU Depuis le lancement du nouveau site web le 8 mai 2019, il y a eu un total de 19 815 visites sur les pages dédiées aux festivités de la Municipalité. *Il n'a pas été possible d'obtenir une statistique à jour.
	Adopter une politique d'événements écoresponsables et sensibiliser les organisateurs, commerçants et participants	2021	Nombre d'activités de sensibilisation	\$	COM LOI	À venir
2.2.2. Valoriser le paysage culturel patrimonial	Créer une Charte des paysages et un mécanisme de préservation et de valorisation des paysages iconiques	2021	Montant annuel investi dans la mise en valeur du patrimoine culturel	\$\$	LOI URB	Ceci n'est pas planifié dans le budget de loisirs 2022.
	Intégrer la Charte dans le Plan d'urbanisme de la Municipalité	2021	Nombre de paysages iconiques préservés et/ou valorisés	\$	LOI URB	À venir si la charte est faite.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Créer de nouvelles randonnées historiques au sein de la Municipalité	En continu	Nombre d'activités liées à la diffusion d'information historique	\$\$	LOI	Un parcours pour une randonnée historique avec panneaux informatifs (en collaboration avec la CCN) a déjà été établie dans la vallée du ruisseau Meech. Rien d'autre est prévu pour le moment. Un projet pour offrir une randonnée historique sur le Sentier communautaire est considérée comme une possibilité future.
2.2.3. Bonifier l'offre d'espace public	Bonifier l'offre de mobilier public (poubelles multivoies, supports à vélo, bancs, structures de jeu, etc.)	En continu	Montant annuel octroyé à l'entretien et l'aménagement d'espaces publics	\$\$\$	TPI URB	EN CONTINU Dans le cadre des nouveaux projets de développement, les promoteurs font l'aménagement d'un parc incluant des mobiliers et structures de jeux approuvés par le département des loisirs. Trois nouvelles stations de réparations de vélos seront installées pour le public (en cours d'analyse).
	Créer des espaces de socialisation inspirés de la Politique de la famille et des aînés : parcs, espaces verts, terrain de jeu, jardins communautaires et autres	En continu	Superficie occupée par des espaces publics sur le territoire	\$\$\$	LOI	EN CONTINU Dans le cadre de certains projets de développement, le promoteur doit soumettre à la municipalité 10% de la superficie de son terrain à développer ou une compensation monétaire égale à 10% de la valeur du terrain. Cette réglementation est en cours de modification pour bonifier les montants récoltés par la municipalité. La version finale des règlements modifiés sera adoptée en février 2021.
			Pourcentage de la population qui habite à moins de 10 minutes de marche d'un espace de socialisation	\$\$\$	LOI	EN CONTINU Plan directeur de transport actif en cours de révision. Lors de la construction de nouveaux parcs, il y a une réflexion sur la famille et aînés. Par exemple le parc du Ruisseau est intergénérationnel.
			Niveau d'utilisation et capacité des installations et des équipements publics	\$\$\$	LOI	À venir.
2.3 SAINES HABITUDES DE VIE						

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
2.3.1. Consolider l'offre en services sociaux et en santé	Avec les Municipalités adjacentes, évaluer les besoins en soins de santé et faire les revendications nécessaires auprès des instances concernées	En continu, selon les besoins	Ratio des profils sociodémographiques de la population	Gratuit / temps	DG	EN CONTINU Le Comité de santé a demandé une infirmière au CLSC de Chelsea.
	Planifier la venue de services sociaux conjointement au développement de nouveaux projets immobiliers (ex. garderies)	En continu, selon les besoins	Ratio de l'offre en services sociaux par résident	Gratuit / temps	DG	EN CONTINU Résolution no. 1112-18 pour la création du comité consultatif sur les services de la santé à Chelsea (CCSSC). Le but étant de proposer un plan d'action et faire la promotion des services du CLSC.
	Consolider le rôle du CLSC dans la communauté	En continu	Ratio de l'offre en services de santé par résident	Gratuit / temps	DG	EN CONTINU Le comité de santé de la municipalité travaille en concertation avec le CISSSO et le CLSC afin d'améliorer le rôle de ceux-ci dans la communauté.
2.3.2. Valoriser de saines habitudes de vie	Adopter la Politique de l'activité physique, du plein air et du sport	2018	Nombre d'infrastructures favorisant l'activité physique et les saines habitudes de vie	Complet	LOI	COMPLET La politique fut adoptée en 2018.
2.3.2. Valoriser de saines habitudes de vie (SUITE)	Adopter une résolution municipale stipulant le droit à un environnement sain (Bleu Terre)	2018		Complet	ENV	COMPLET Résolution 232-17
	Bonifier l'information du guide des loisirs pour inclure les produits et services du territoire	2018	Nombre d'activités de sensibilisation	Complet	COM LOI	COMPLET Mise à jour du guide des activités deux fois par année. D'autant plus, toutes les activités et informations pertinentes sont affichées sur le site web de la Municipalité.
2.3.3. Assurer un milieu de vie sain dans les ménages	Poursuivre les efforts municipaux d'atténuation du radon	En continu		Gratuit / temps	ENV	EN CONTINU Règlement de construction, section 9.5. Sensibilisation (site web, dépliants et mois du radon) Sensibilisation au mois du radon Dépliants et vente de tests de radon à la réception de la Municipalité
	Sensibiliser la population aux impacts pour la santé du chauffage au bois et aux normes d'efficacité relatives aux poêles à bois	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	COM ENV	EN COURS Un sondage concernant les particules fines émises par les poêles à bois a été diffusé en 2020. Les données sont en cours d'analyse et seront diffusées aux citoyens avec des informations relatives à la santé et la pollution de l'environnement.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Acquérir des données sur les quantités de particules fines dans les ménages liées à l'utilisation de poêles à bois	2020	Nombre de ménages participants aux efforts d'atténuation et d'acquisition de données (radon et particules fines)	Gratuit / temps (sous forme de sondage)	ENV	EN COURS Un sondage auprès de la population a été complété en 2020. La compilation des résultats est en cours et un rapport sommaire sera rédigé.
3. ÉCONOMIE						
3.1 RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL						
3.1.1. Intégrer des principes d'écologisation dans le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD)	Réaliser un inventaire des GES des bâtiments municipaux suite au Plan d'action visant la réduction des GES sur le territoire de la municipalité de Chelsea 2014-2017	2020	Calcul des émissions des gaz à effet de serre des bâtiments municipaux : CO2, CH4 et N2O	\$\$	ENV TPI	COMPLET Le rapport final de l'inventaire des GES du territoire, effectué par LCL environnement, est complété
	Faire la promotion des programmes de financement existants pour la rénovation et la construction écoresponsable d'habitations	En continu	Portrait de la consommation énergétique des bâtiments pour les secteurs résidentiel, municipal et commercial (énergie/m2)	Action = Gratuit / temps Mesurer l'indicateur = \$\$	COM ENV	EN CONTINU Nous avons fait la promotion de Réovert sur le Site web et dans le Chelsea Express.
	Encourager les initiatives écoénergétiques et les technologies innovantes : géothermie à grande échelle, panneaux solaires, etc. Intégrer des principes d'écologisation dans les règlements d'urbanisme pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures	En continu 2020	Nombre de projets en développement immobilier innovants	Gratuit / temps \$\$	ENV URB ENV URB	EN COURS Actions en cours dans la mise à jour du Plan d'urbanisme et la révision du règlement de construction.
3.2 ÉCONOMIE COLLABORATIVE						
3.2.1. Soutenir les entrepreneurs locaux et les travailleurs autonomes	Favoriser l'implantation d'un espace coopératif pour les travailleurs (co-working)	2018	Nombre d'entrepreneurs locaux et de travailleurs autonomes	Gratuit / temps	LOI URB	Autorisé dans le zonage approprié. Cependant, nous n'avons pas fait de campagne de sensibilisation ou d'ajout à nos politiques.
	3.2.2. Encadrer l'économie collaborative	Encourager les initiatives en économie collaborative (ex : bibliothèque d'outils ; prêt d'équipement de plein air ; potager à partager ; etc.)	En continu	Nombre d'initiatives en économie collaborative	Gratuit / temps	LOI
	Implanter un programme de voitures en partage	2018	Taux d'utilisation des véhicules en partage	\$\$\$	TPI	EN COURS Le CREDDO a déposé une demande de subvention en collaboration avec la MRC pour un projet de voitures partagées. La Municipalité de Chelsea sera participante.

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
	Revoir les règlements d'urbanisme pour encadrer l'hébergement touristique collaboratif	2018	Évolution du marché de l'hébergement collaboratif sur une base annuelle (https://www.airdna.co/)	Gratuit / temps	URB	EN COURS Actions à considérer dans la mise à jour du Plan d'urbanisme.
3.3 ÉCONOMIE LOCALE						
3.3.1. S'approvisionner de façon socialement responsable	Développer une politique municipale d'achat local	2019	Pourcentage d'achats locaux par la Municipalité	Gratuit / temps	LOI	La Municipalité adhère au mouvement Village équitable et encourage l'achat de produit locaux et équitables.
	Soutenir les groupes communautaires et les événements saisonniers d'échange de biens	En continu	Nombre d'ICI possédant une procédure d'approvisionnement local	Gratuit / temps	LOI	EN CONTINU En général la Municipalité collabore dans ce type d'événement avec certains éléments logistiques.
			Nombre d'événements annuels d'échange de biens	Gratuit / temps	LOI	À venir.
3.3.2. Favoriser l'économie touristique locale	Favoriser l'augmentation de l'offre d'hébergement touristique dans un esprit de concertation	En continu	Nombre de touristes sur une base annuelle	Gratuit / temps	LOI URB	EN COURS Quelques projets d'hôtels privés ont été approuvés ou sont à l'étape de préparation. La loi provinciale applicable a été adoptée. Ainsi, la Municipalité est dans le processus de finaliser son règlement concernant les logements à courte durée (AirBnb).
	Assurer la présence de services de proximité dans l'offre touristique	En continu	Ratio de l'offre d'hébergement touristique par rapport au nombre de touristes annuels	\$\$	LOI	À venir.
	Bonifier l'information touristique sur le site de la Municipalité	2018	Trafic sur la page internet « tourisme » de la Municipalité	Complet	COM LOI	COMPLET Il y a maintenant une nouvelle section sur le site web dédiée au tourisme. Une collaboration avec Commerce Chelsea pour créer un carte touristique a été fait par le passé, une deuxième collaboration a eu lieu en 2021.
4. GOUVERNANCE						
4.1 PROCESSUS CONSULTATIF ET DÉCISIONNEL						

Proposition	Actions	Échéancier	Indicateurs	\$	Service(s) pouvant participer	Résultat indicateur
4.1.1. Assurer la réalisation et le suivi du Plan d'action en développement durable (PADD)	Créer un comité municipal de suivi du PADD	2018	Nombre d'actions du PADD réalisées	Complet	ENV	COMPLET Composé des employés municipaux qui participent aux actions. Ex. Directeur du Service des loisirs, Responsable des communications, Directeur du Service de l'urbanisme, Conseillère en environnement. Les recommandations sont ensuite présentées au CCRN et au CCUDD.
	Revoir les objectifs et les actions sur une base annuelle	En continu	Nombre d'actions du PADD réalisées	Gratuit / temps	ENV	COMPLET Dernière mise à jour: janvier 2022
	Informers les résidents sur les avancements	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation	Gratuit / temps	ENV	COMPLET Mise à jour à préparer qui sera présentée au conseil.
	Sensibiliser les employés municipaux et les résidents au concept de développement durable	En continu		Gratuit / temps	ENV	EN CONTINU Les directeurs ont pris connaissance du PADD. Les directeurs et personnes clés ont participé à la mise à jour des actions.

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS /
ADMINISTRATIVE SERVICES**

6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

Session ordinaire du 1 février 2022 / February 1, 2022 ordinary sitting

**PERMANENCE DE MADAME MÉLISSA CHABOT AU POSTE
D'AGENTE EN ENVIRONNEMENT ET EN DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ATTENDU QU'EN janvier 2021, la Municipalité affichait le poste d'agent ou agente en environnement et en développement durable;

ATTENDU QUE par le biais de la résolution 113-21, la Municipalité embauchait Mme Mélissa Chabot et que depuis le 1^{er} mars 2021, elle occupe le poste temporaire d'agente en environnement et en développement durable;

ATTENDU QUE l'évaluation déposée par la Coordinatrice du Service de l'urbanisme et du développement durable Madame Caroline Jean est favorable et qu'elle recommande la permanence de Madame Chabot;

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer le statut d'employée permanente à Madame Chabot et ce en date du 2 février 2022 puisqu'elle rencontre les exigences de son poste avec compétence et professionnalisme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, que Madame Mélissa Chabot soit confirmée à titre d'employée permanente au poste d'agente en environnement et en développement durable et qu'elle jouisse de tous les bénéfices consentis aux employés cols blancs de la Municipalité en date du 2 février 2022.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1 février 2022 / February 1, 2022, ordinary sitting

**PERMANENCE DE MONSIEUR KEVIN ALLAIRE AU POSTE
D'OPÉRATEUR--CHAUFFEUR CLASSE B**

ATTENDU QUE, par le biais de la résolution 322-21, la Municipalité embauchait Monsieur Kevin Allaire à titre d'opérateur-chauffeur classe B, et ce, à compter du 16 août 202;

ATTENDU QUE l'évaluation déposée par le Directeur du Service des travaux publics et infrastructures Monsieur Frédéric Rioux est favorable et qu'il recommande la permanence de Monsieur Allaire;

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer le statut d'employé permanent à Monsieur Allaire en date du 16 février 2022 puisqu'il rencontre les exigences de son poste avec compétence et professionnalisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, que Monsieur Kevin Allaire soit confirmé à titre d'employé permanent comme opérateur-chauffeur classe B et qu'il jouisse de tous les bénéfices consentis aux employés cols bleus de la Municipalité en date du 16 février 2022.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE /
PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

7.3) AVANT-PROJETS DE LOTISSEMENT / PRELIMINARY SUBDIVISION PROPOSALS

Session ordinaire du 1 février 2022 / February 1, 2022, ordinary sitting

**AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT – DIVISION DU LOT 5 733 683 EN DEUX
LOTS – 3, CHEMIN WINNISIC – DISTRICT ÉLECTORAL 5**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 5 733 683 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 3, chemin Winnisic a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement, afin de créer deux (2) lots à partir du lot existant, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Steve Tremblay, dossier 1809, minute 7537, daté du 20 décembre 2021;

ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a pris connaissance du dossier lors de sa session ordinaire le 12 janvier 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et le conseil approuve le plan d'avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot 5 733 683 existant, conformément aux dispositions de la sous-section 4.2.4 du règlement portant le numéro 639-05 relatif aux permis et certificats, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Steve Tremblay, dossier 1809, minute 7537, daté du 20 décembre 2021, et ce, conditionnellement à ce que les abris présents sur le terrain créé soient déplacés sur le plus grand terrain ou démolis.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

7.5) DIVERS / VARIOUS

Session ordinaire du 1 février 2022 / February 1, 2022, ordinary sitting

PROJETS 2022 PRÉSENTÉS AU FONDS VERT

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a créé le Fonds vert afin de permettre aux citoyens, aux organismes et aux services municipaux de réaliser des projets environnementaux, de développement durable et de transport actif;

ATTENDU QUE l'appel de projets a eu lieu à l'automne 2021 et que 11 projets ont été reçus;

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable a effectué une analyse préliminaire des projets soumis à l'aide d'une grille d'évaluation et d'un système de pointage;

ATTENDU QUE les projets proposés ont été présentés au comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques (CCEDCC) le 24 janvier 2022;

ATTENDU QUE le CCEDCC a pris connaissance des projets, en a fait une analyse et recommande les projets suivants (en ordre de priorité) :

- Projet 2022-02 : Mapping of Mountains lake aquatic plant communities (Hollow Glen Resident Committee)
- Projet 2022-08 : Monarch Waystation (Khuma Lee)
- Projet 2022-LOI-10 : Transport actif – Encourager l'utilisation du vélo (Service des loisirs, du sport, de la culture et la vie communautaire)
- Projet 2022-07 : Trees of Chelsea (Jamieson Findlay)
- Projet 2022-ENV-11: Incitatif pour l'achat de couches lavables (SUDD-Équipe de l'environnement)
- Projet 2022-06 : Collision d'oiseaux (ICIs) (Carl Savignac)

ATTENDU QUE le budget total disponible dans l'excédent affecté - Fonds vert municipal pour cet appel de projets est de 26 855,75 \$;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des 11 projets soumis au Fonds vert et a sélectionné les projets acceptés;

ATTENDU QU'UN protocole d'entente sera signé entre la Municipalité et l'organisme récipiendaire pour la réalisation du projet, si celui-ci est accepté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que la Municipalité de Chelsea accepte de fournir le soutien financier du Fonds vert aux projets suivants :

- Projet 1
- Projet 2
- Projet 3

- ...
- ...

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de [REDACTED] \$ du poste budgétaire 59-131-11-000 (Excédent affecté – Fonds Vert municipal) au poste budgétaire d'affectation 03-510-10-002 (Affectations – Excédent Fonds Vert municipal affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**9) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE
COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORTS,
CULTURE AND COMMUNITY LIFE**

Session ordinaire du 1 février 2022 / February 1, 2022, ordinary sitting

NOMINATION DU SENTIER QUI PASSE SUR LE TERRAIN DE L'ÉGLISE ST MARY MAGDALENE

ATTENDU QU'EN 2017, la Municipalité de Chelsea s'est dotée d'une politique des noms commémoratifs afin d'encadrer les demandes pour commémorer les parcs et sentiers sur le territoire;

ATTENDU QUE l'église St Mary Magdalene a présenté une demande au comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire (CCLSCVC) afin de nommer le sentier qui passe par leur terrain;

ATTENDU QUE le CCLSCVC a étudié la demande lors de la réunion du 2 septembre 2021 et a effectué une recommandation en faveur de la demande de nommer le sentier « Nakweyamàdiwin Mikàns », signifiant, sentier de l'amitié;

ATTENDU QU'UN avis de motion de la présente demande à dûment été donné au conseil municipal le 5 octobre, 2021, tel que requis par la politique des noms commémoratifs en matière des parcs et sentiers de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE le nom proposé fût affiché pendant 60 jours tel que prescrit dans la politique des noms commémoratifs et qu'aucune objection n'a été reçue à son égard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le conseil approuve la demande de l'église St Mary Magdalene de nommer le sentier qui passe sur leur terrain « Nakweyamàdiwin Mikàns ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1 février 2022 / February 1, 2022, ordinary sitting

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller _____ ,
appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que cette session
ordinaire soit levée.